Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

21 AOÛT 2026 - N°4275 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

HISTOIRE

Gurat raconté à travers un conte villageois

Laurent Grandpierre, président de Gurat Patrimoine, profondément attaché à sa terre de Charente, a prêté sa plume pour écrire un livre consacré à l'histoire de son village.

Page 8

COMBIERS

Un récital pour l'association de l'église de Rauzet

Page 2

GALERIE MUNICIPALE

Le parcours singulier d'une artiste britannique

Page 9

ATELIERS COMMUNAUX

Une solution d'entretien des espaces verts avec l'ESAT

Page 11

L'escargot charentais se déguste toute l'année



Longtemps réservée aux repas de fête, la cagouille charentaise revient dans les assiettes grâce à Guillaume Roux et Cassandra Bœuf. Page 3.

RONSENAC

Le prieuré de Ronsenac, théâtre d'un soir clunisien

Théâtre, chants et patrimoine se sont mêlés au Prieuré pour une fresque médiévale portée par les habitants de Ronsenac, avec trois nouvelles dates programmées en août et septembre.

Page 4



EUROCHESTRIES

Prestigieuse prestation d'une chorale chinoise

Dans le cadre du Festival des Eurochestries 2026, la chorale Celestial Sound Pavilion (Chine) s'est produite en l'église Saint-Mathias de Barbezieux-Saint-Hilaire.

Page 5



Combiers

Un récital pour l'association de l'église de Rauzet



Le harpiste Dimitri Boekhoorn. *Youenn Chapalain*

Dimitri Boekhoorn est un artiste-musicien harpiste et flûtiste néerlandais d'origine mais résidant en Bretagne. Docteur ès études celtiques, ancien enseignant universitaire de civilisation celtique et de langue bretonne, Dimitri Boekhoorn est avant tout musicien et auteur d'articles dans le domaine des études de la musicologie celtique.
Son parcours musical en groupe et en soliste l'a amené à rencontrer et à côtoyer des musiciens renommés de différents horizons et s'est produit dans plusieurs pays d'Europe.
Il joue de la musique traditionnelle des pays celtes et ancienne, mais avant tout ses propres compositions résolument modernes et s'inspirant de la musique du monde, depuis 1988.
Musicien principalement autodidacte jouant sur une multitude de harpes modernes et anciennes dotées de différents types de cordes, il utilise depuis 1998 les ongles comme les « harpeurs » irlandais, écossais et gallois médiévaux, notamment sur des cordes en métal. Cette découverte d'une technique à la fois ancienne et traditionnelle lui a fait changer radicalement de jeu pour retrouver un style plus léger, rapide et ornementé.
C'est à un véritable voyage hors du temps sur ces instruments peu connus que Dimitri Boekhoorn invite au travers un récital sur harpes, mais aussi sur des instruments associés, samedi 22 août à 18 heures à l'église Grandmontaine de Rauzet
Entrée 12 €.

Claude RICHON (clp)

L'évangile du dimanche

23 Août 2026 – 21e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 16, 13-20

Voilà la question essentielle que nous devons recevoir et nous poser tous les jours, sans cesse même : *« Et vous, que dites-vous ? Pour vous, qui suis-je ? »* (v. 15). *« Qui suis-je »* et non pas *« que suis-je ? »* Cette distinction a déjà été révélée par Jean (18, 41 et 1, 38) en demandant aux hommes ce qu'ils cherchent.
Notre réponse nous appartient mais nous proclamons que Jésus est bien le fils de Dieu (v. 16). Dans tous les cas, nous comprenons bien qu'il est une personne. Les ennemis l'ont reconnu comme tel pour le crucifier comme si une exécution sous la torture pouvait tout résoudre. D'ailleurs, au contraire, c'est bien dans une telle exécution que ses ennemis ont prouvé qu'il *« était vraiment le fils de Dieu »* (Mt 27, 54).
La foule qui suivait le Christ l'assimilait davantage à Jean le Baptiste, à Elie, à Jérémie ou à un prophète (v. 14). Elle avait du mal à percevoir en Lui l'originalité d'un Dieu qui offre son enfant, qui lui fait vivre la condition humaine jusqu'à la mort pour que nous soyons tous tirés vers la vraie Vie. Nous jugeons toujours par rapport à ce que nous savons, ce que l'on nous a appris ou même inculqué.
Voir en Christ cette personne annonceuse et porteuse de la Bonne nouvelle, fils du Dieu vivant, est justement l'originalité que nous sommes appelés à vivre. Pierre a su l'exprimer, simplement, dans la sagesse de son humanité.
On peut comprendre alors que le Christ lui confie l'avenir de l'Eglise, c'est-à-dire de ce peuple de croyants. Il est bon, en effet, de ne pas voir en Pierre que celui qui a renié le Christ (Mc 14, 54 ; 66-72). En faisant cela, il était nous. Mais il a aussi été celui qui a suivi Jésus (Mt 4, 20), celui qui a su voir le tombeau vide même si Jean l'a aidé à percevoir le Bonne Nouvelle de la Résurrection (Lc 24, 12), celui qui a sauté dans l'eau pour le rejoindre (Jn 21, 7), celui qui a su élever la loi devant une foule bigarrée (Ac 2, 14), celui qui a parlé au monde et a donné ce qu'il avait de plus cher : *« Ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus Christ, lève-toi et marche »* (Ac 3, 6) Celui qui a éduqué et nous éduque encore. (1P 2, 1-3) L'évangile de ce dimanche est une belle halte au cœur du mois d'Août où nous sommes une fois de plus, interpellés par le Fils de l'Homme mais si Pierre se voit privé de dire qui est le Christ (v. 20) c'est pour que nous sachions le découvrir. N'est-ce pas cela notre vie de foi : croire le Christ mais le chercher aussi dans nos vies, dans nos quotidiens. D'une certaine manière devenir à notre tour Pierre pour pouvoir le suivre, découvrir la vacuité du mal et les la joie que le Seigneur nous offre.Alors qui est Jésus pour toi ?

Gérard CROZAT, diacre

Lieux de ressourcement

Maumont, Bassac, Montbron : des oasis spirituelles

Retraites, week-ends bibliques, haltes spirituelles, rencontres pour les couples ou les familles : les lieux de ressourcement du diocèse d'Angoulême proposent tout au long de l'année 2026-2027 de nombreuses occasions de se mettre à l'écart pour prier, réfléchir et reprendre souffle.



Les propositions seront nombreuses et variées à l'abbaye de Bassac pour l'année pastorale 2026-2027. *Archives LT*

Au-delà des formations et des pèlerinages, le diocèse d'Angoulême invite les fidèles à vivre des temps de retraite et de ressourcement dans plusieurs lieux emblématiques du territoire. L'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Maumont à Juignac, l'abbaye de Bassac ou encore le prieuré Marie-Médiatrice de Montbron constituent autant de lieux propices au silence, à la prière et à l'approfondissement de la foi.

À Maumont, la Bible et l'art comme chemins de méditation

L'abbaye bénédictine Sainte-Marie de Maumont, à Juignac, poursuit sa tradition d'accueil avec plusieurs week-ends bibliques. Les participants pourront notamment approfondir la parabole du débiteur impitoyable et le pardon des offenses les 17 et 18 octobre avec sœur Marie-Madeleine. Un autre week-end, les 6 et 7 février, sera consacré à une lecture croisée de l'épisode du figuier stérile et de la purification du Temple.
L'Évangile selon saint Jean fera également l'objet de deux sessions animées par sœur Dominique : les 12 et 13 mai autour du passage *« Tu comprendras plus tard »* et les 22 et 23 mai sur le thème *« Je suis le pain de vie »*.
À ces rendez-vous bibliques s'ajoute un week-end spirituel consacré à *la figure du Christ dans l'art roman*, les 21 et 22 novembre, animé par sœur Raphaël. Une manière originale d'allier patrimoine, histoire de l'art et méditation spirituelle.
L'abbaye accueillera également, les 20 et 21 février 2027, un week-end de formation liturgique consacré à l'adoration et à la vie eucharistique, animé par mère Thérèse, abbesse de Maumont.

À Montbron, sur les pas de saint Augustin

Au prieuré Marie-Médiatrice de Montbron, tenu par les chanoines réguliers de Saint-Augustin, l'année sera rythmée par les Lundis du Prieuré. Ces journées associent enseignements, *lectio divina*, messe, liturgie des heures et repas partagé avec la communauté. Trois rendez-vous sont prévus : le 28 septembre autour du thème *Saint Augustin et l'Église*, le 30 novembre pour vivre l'Avent avec saint Augustin et le 1er mars pour une halte de Carême inspirée de sa spiritualité.
Le prieuré organise également plusieurs manifestations ouvertes à un large public. Les processions aux flambeaux auront lieu le 6 décembre entre le château de La Rochefoucauld et la collégiale, puis le 15 août à Montbron pour la fête de l'Assomption.
Les jeunes familles pourront quant à elles se retrouver les 6 et 7 février pour un week-end mêlant enseignements, activités pour les enfants, temps de prière, promenades et veillées fraternelles.

Bassac, un programme particulièrement riche

L'abbaye de Bassac apparaît comme l'un des principaux pôles spirituels du diocèse. Les propositions y sont nombreuses et variées.
Tout au long de l'année, plusieurs haltes spirituelles permettront de s'extraire du rythme quotidien. Une première journée, le 20 octobre, invitera à *« venir à l'écart pour se reposer »*. Deux autres rendez-vous seront consacrés à la Vierge Marie à l'occasion des fêtes de l'Immaculée Conception, le 8 décembre, et de l'Annonciation, le 5 avril. Une journée sur le Sacré-Cœur est prévue le 4 juin et une autre sur le discernement à la lumière de l'Esprit Saint le 18 mai.
L'abbaye proposera également deux journées *« déconnexion »* les 13 décembre et 13 juin. L'objectif : retrouver du temps pour soi, pour Dieu et pour l'essentiel, loin des sollicitations permanentes du quotidien.
Pour ceux qui souhaitent vivre une expérience plus approfondie, plusieurs week-ends spirituels sont programmés. Du 19 au 21 février, les participants réfléchiront au discernement à partir de la parole de saint Paul : *« Combat le bon combat de la foi »*. Du 12 au 14 mars, une autre session proposera de mieux comprendre les mécanismes qui influencent les relations à Dieu et aux autres afin de grandir en liberté intérieure.
La Semaine Sainte pourra être vécue sous forme de retraite à Bassac du 24 au 28 mars. Les participants seront invités à suivre les célébrations pascales dans un climat de silence, de méditation et de prière.
Parmi les propositions plus originales figure une retraite intitulée *Psaumes et théâtre*, du 3 au 9 mai, animée par le bibliste et comédien Philippe Rousseaux. Le nombre de places est limité à douze participants.
Une autre retraite, destinée plus particulièrement aux nouveaux baptisés et aux personnes renouant avec la foi, se déroulera du 14 au 16 mai à l'occasion de la Pentecôte.
L'été ne sera pas en reste avec une session *Chanter corps, âme, esprit* du 4 au 8 août, associant enseignements bibliques, travail de la voix et chant choral, puis une retraite de l'Assomption du 11 au 15 août placée sous le thème de la confiance avec Marie.
Plusieurs week-ends pour les couples proposeront de prendre soin de la relation conjugale. *Revitaliser l'amour*, du 6 au 8 novembre, s'appuiera notamment sur la communication non violente. D'autres sessions permettront de réfléchir à la confiance, à l'amour conjugal ou à la construction du couple dans la durée.
Une formule plus originale est proposée le 14 février avec une Saint-Valentin vécue autrement : un repas festif en tête-à-tête ponctué d'animations destinées à célébrer l'amour conjugal.
D'autres week-ends pour les couples sont également programmés les 5 au 7 mars, 16 au 18 avril et 9 au 11 juillet 2027 autour des thèmes de la liberté intérieure, de la solidité du couple et de la confiance.

Des lieux ouverts toute l'année

Le Carmel de l'Annonciation et de Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus à Cognac ainsi que la Fraternité trinitaire d'Angoulême figurent également parmi les lieux de ressourcement présents dans le diocèse. Au-delà des rendez-vous inscrits au calendrier, ils offrent tout au long de l'année des espaces de prière, de silence et d'accompagnement spirituel pour ceux qui souhaitent faire une pause dans leur vie quotidienne.
À travers cette diversité de propositions, le diocèse entend répondre à une attente de plus en plus forte : trouver des lieux où ralentir, prendre du recul et nourrir sa vie intérieure. Des haltes qui permettent de conjuguer formation, prière, fraternité et repos spirituel au cœur même du territoire charentais.

Abbaye de Maumont, 1 château de Maumont, 16190 Juignac, Tél. : 05.45.60.34.38 ; Contact : accueil@maumont.com
Prieuré Marie-Médiatrice, à Montbron, 7 faubourg Saint-Maurice, 16220 Montbron, Tél. : 05.45.70.71.82 ; Contact : revirandsebastien@gmail.com
Abbaye de Bassac, 50 route de Condé, 16120 Bassac, Tél. : 05.45.82.26.49 ; Contact : communaute@abbaye-de-bassac.com

Charente

L'escargot charentais se déguste toute l'année

Longtemps réservée aux repas de fête, la cagouille charentaise revient dans les assiettes grâce à Guillaume Roux et Cassandra Bœuf. À Asnières-sur-Nouère, le couple élève, transforme et cuisine l'escargot pour faire redécouvrir une spécialité emblématique du terroir charentais.

L'escargot est sans doute l'un des plats les plus identitaires de la Charente. Ici, on ne parle d'ailleurs pas d'escargot mais de *cagouille*, un nom patois qui évoque aussitôt les repas de famille, les fêtes de village et les tablées conviviales. Servie à la charentaise avec sa sauce tomate et sa chair à saucisse, ou simplement farcie au beurre persillé, la cagouille a longtemps occupé une place de choix dans la gastronomie locale. Mais les heures passées à ramasser les gastéropodes dans les vignes et les haies ont progressivement découragé les amateurs, reléguant ce mets au rang de spécialité occasionnelle. Pour lui redonner toute sa place, Guillaume Roux et Cassandra Bœuf ont repris en 2024 La Cagouille Charentaise, succédant à José Mendez, figure historique de l'héliciculture charentaise. Installés à Asnières-sur-Nouère, ils ont conservé la même philosophie : maîtriser toute la chaîne de production, de la naissance des escargots jusqu'à leur préparation en cuisine. Une manière de garantir la qualité des produits tout en perpétuant un savoir-faire rare.

Un élevage qui demande patience et précision

Dans leurs parcs extérieurs, près de 400.000 escargots, majoritairement des petits gris mais aussi des gros gris, soit environ 4,5 tonnes de production annuelle, grandissent au rythme des saisons. Naisseur, engraisseur, transformateur et vendeur, le couple réalise toutes les étapes à la main. L'héliciculture est un métier où rien n'est laissé au hasard. L'escargot est un animal particulièrement sensible aux variations de température, d'humidité et de luminosité. La reproduction, le grossissement puis le ramassage nécessitent une surveillance quotidienne.

Après leur récolte, les escargots suivent un protocole précis. Ils sont mis à jeun afin de purifier leur appareil digestif avant d'être cuits, décoquillés et préparés dans le laboratoire de la ferme. Ce travail artisanal, entièrement réalisé sur place, permet de proposer des produits fermiers dont la traçabilité est assurée de l'élevage à l'assiette.



Les escargots grandissent dans des parcs extérieurs. *Laetitia THOMAS*

Des recettes traditionnelles… et d'autres plus créatives

Si la cagouille reste associée aux grandes tablées charentaises, Guillaume Roux et Cassandra Bœuf veulent montrer qu'elle peut se déguster toute l'année. Ils proposent naturellement les grands classiques comme les escargots à la charentaise, les cagouilles farcies au beurre persillé ou encore les préparations à la tomate. Mais ils développent également une gamme plus contemporaine destinée à séduire un public plus large.

Escargotines à tartiner, terrines, chairs cuisinées en conserve, beurres aromatisés ou produits prêts à réchauffer permettent de découvrir ce gastéropode sous un nouveau jour. L'objectif est simple : rendre la cagouille facile à cuisiner et à partager, sans renoncer à son identité charentaise.

Tout l'été, le couple va à la rencontre des gourmands sur les marchés de producteurs et les manifestations locales. Les produits sont également vendus à la ferme, dans plusieurs commerces de proximité et sur leur boutique en ligne. Au printemps, des visites de l'élevage permettent aussi de découvrir les coulisses d'une production méconnue. Une manière de rappeler que derrière cette coquille se cache un élevage exigeant, un savoir-faire artisanal et l'une des plus anciennes traditions gastronomiques de la Charente.

Laetitia THOMAS

Vienne

Savoureux melons du Haut-Poitou



Les contrôles qualité effectués sont très rigoureux. *O.Jaunay*

Rencontre à Maulay, dans le nord Vienne, avec un producteur de melons du Haut-Poitou, des fruits délicieux dont les canicules contrarient cependant les récoltes.

L'indication géographique protégée (IGP) Melon du Haut-Poitou est la plus ancienne IGP de melons de France. « *Une histoire qui a commencé dès… 1856, quand un jardinier décida de planter un melon en pleine terre du Haut-Poitou… Un véritable succès qui poussa de nombreux producteurs locaux à planter des melons* », raconte le syndicat des producteurs. Qui fait savoir que « *pour 2026, la récolte prévue avoisine les 12.000 tonnes de melons, dont 3.000 tonnes labellisables et certifiées IGP Melon du Haut-Poitou* ».

Le terroir local est caractérisé par un sol argilo-calcaire qui permet d'assurer une alimentation régulière en eau et en éléments nutritifs.

« *Particulièrement léger avec environ 35 calories pour 100 grammes, il est naturellement riche en vitamines et idéal pour s'hydrater tout au long de la saison, de l'entrée au dessert. Les 11 producteurs de l'IGP sont répartis dans la Vienne, les Deux-Sèvres, mais également en Maine-et-Loire et en Indre-et-Loire* ».

Un début d'après-midi du mois de juillet, nous avons rencontré le producteur François Rondeleux, de la SARL Le Chapeau, sise à Maulay, dans la Vienne, en compagnie de Camille Raimbault, animatrice et responsable qualité de l'IGP.

Les cueilleurs avaient démarré dès 6 heures du matin. « *En pleine saison, nous sommes une cinquantaine dans les champs et une vingtaine à la station. On produit sur une centaine d'hectares, une dizaine seulement sont irrigués* » décrivait François Rondeleux, qui a repris l'exploitation familiale il y a quelques années, avant d'évoquer les différentes phases de tri selon les variétés, de calibrage, les diverses opérations manuelles, la mise en palettes, le tout à une cadence soutenue, avant le stockage au sin d'un entrepôt réfrigéré.

Camille Raimbault mesurait ensuite dans un colis pris au hasard le taux de sucre et de fermeté de quelques fruits. Les deux professionnels s'accordaient à dire que les canicules de cette année 2026 vont peser sur les volumes, dans un marché difficile où les prix d'achat fluctuent chaque jour.

Par ailleurs, tout l'été, l'Académie des Maîtres du Melon du Haut-Poitou, créée en 2002, réunit ses 12 experts en analyse sensorielle chaque semaine pour goûter des melons issus de nouvelles variétés, dans le but de garantir les saveurs et les spécificités gustatives des melons du Haut-Poitou. Les fruits sont testés selon des méthodes rigoureuses d'analyse sensorielle, avec dix critères prenant en compte l'aspect, l'odeur, la texture et le goût.

Olivier JAUNAY



Les dégustations révèlent que chaque melon a un goût propre absolument unique. *O.Jaunay*

Charente-Maritime

La moule de bouchot fait la fierté de la Charente-Maritime

La moule de bouchot constitue l'une des richesses culinaires de la Charente-Maritime, son berceau historique. Bien souvent consommée accompagnée de frites et d'un verre de vin blanc charentais (à consommer avec modération), c'est un plat simple mais prisé.

Son élevage remonte au XIII[e] siècle. Par un étonnant concours de circonstances. La légende veut que Patrick Walton, un marin irlandais, seul rescapé d'un naufrage dans la baie de l'Aiguillon près d'Esnandes en 1235, ait inventé ce mode d'élevage de façon fortuite. Afin de se nourrir, il aurait élaboré un système en tendant des filets entre des piquets afin de capturer des oiseaux et des poissons. À sa surprise, il y aurait retrouvé une colonie de naissains — ensemble de jeunes mollusques — de moules accrochées au filet. C'est ainsi que serait né l'élevage des moules de bouchot. Ce terme étant la contraction de « *bout choat* » (clôture en bois).

La principale caractéristique de ce mode de culture est d'éviter le contact avec le sol, donc les parasites. « *Le bouchot est un alignement de pieux en bois qui se découvrent à marée basse. Les moules y sont élevées dessus entre un et deux ans. La moule de bouchot bénéficie d'un signe officiel de qualité appelé spécialité traditionnelle garantie (STG)* », explique Benoît Durivaud, producteur de moules avec son frère François dans les Pertuis charentais, breton (appellation Charron) et d'Antioche (appellation Fort Boyard). Il est, par ailleurs, ex-président du syndicat mytilicole du Pertuis breton et ex-vice-président du comité régional de la conchyliculture de Charente-Maritime.

Pour bénéficier de ce titre, la moule de bouchot — 10.000 tonnes par an en Charente-Maritime — doit respecter un cahier des charges précis : entre 12 et 24 mois d'élevage, une taille d'environ 4 centimètres pour une épaisseur de coquille de 12 millimètres. Et la quantité de chair doit être, au minimum, de 21 % (entre 26 et 32 % de chair en commercialisation). Le tout est vérifié par un organisme certificateur indépendant.



Moules de Bouchot. *Durivaud*

La période de récolte commence en juin-juillet. « *Quand les blés sont mûrs, les moules sont bonnes* », glisse-t-il. Sa vente, elle, s'arrête aux premières gelées persistantes. « *Sa particularité est d'avoir un muscle plus fort ce qui lui donne son goût et une meilleure tenue sur les étals. Sa coquille restant fermée* », souligne Benoît Durivaud. Mais ce qui fait son succès, c'est son goût. « *Elle doit être charnue, souple en bouche, légèrement iodée*, glisse-t-il. *C'est la meilleure !* » Ses conseils : à la marinière, avec une crème à la fourme d'Ambert ou du pineau des Charentes. De quoi être *benèze* !

Damien CARBONI

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS 16

Pharmacies de garde

Dimanche 23 août

Angoulême : Pharmacie de Lunesse, Ccial Leclerc - 5 av. Paul Desfarges, Tél. : 05.45.68.52.47.
Aubeterre-sur-Dronne : Pharmacie Roiban-Zaher-Ranya, Quartier Plaisance, Tél. : 05.45.98.50.07.
Baignes-Sainte-Radegonde : Pharmacie des Halles, 6 place des Halles, Tél. : 05.45.78.40.71.
Champniers : Pharmacie Mappa, 287 rue des Grives musiciennes, Tél. : 05.45.69.93.60.
Cognac : Pharmacie Victor Hugo, 88 av. Victor-Hugo, Tél. : 05.45.32.08.85.
Fléac : Pharmacie de Fléac, 17 rue des Petits Prés, Tél. : 05.45.91.04.40.
Montbron : Pharmacie Val-de-Tardoire : 13 rue Gambetta, Tél. : 05.45.23.62.96.
Nanteuil-en-Vallée : Pharmacie Fouché, 1 rue du Moulin de la Tache, Tél. : 05.45.31.82.68.
Roumazières-Loubert : Pharmacie Argila, 1 rue de la Gare, Tél. : 05.45.71.20.42.

Sépultures

Semaine du 8 au 14 août

Angoulême : Matthieu Clerfeuille, 40 ans ; Michel Jestin, 78 ans ; Suzanne Duchadeau née Louis, 92 ans ; Yves Auge, 91 ans ; Jeannine Morel née Mussilon, 96 ans.
Ansac-sur-Vienne : Didier Cordeau, 65 ans.
Aubeterre-sur-Dronne : Pierre Pavie, 60 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Claude Delorier née Brault, 96 ans.
Benest : Danie Dupont née Olivier, 77 ans.
Bréville : Marie-Madeleine Veaux née Vivien, 85 ans.
Brie : Pascal Mauriaucourt, 58 ans.
Chabanais : Odette Portier née Vergnaud, 90 ans ; Daniel Faure, 83 ans.
Chalais : Mathieu Mengelle, 40 ans.
Champniers : Jacques Baudry, 85 ans.
Charmé : Jeanne Fradin, 102 ans.
Châteaubernard : Christian Colleoni, 81 ans.
Claix : Francis Michel Basland, 92 ans.
Cognac : Claudette Augiron née Franco, 85 ans ; Marie Amy née Chatelet, 72 ans ; Jacqueline Tiseire née Foret, 94 ans.
Confolens : Anne-Marie Rondeau née Audonnet, 95 ans.
Couronne (La) : Marcel Fayoux, 79 ans.
Dirac : Raymonde Guillaud née Lasnier, 94 ans.
Genouillac : Simone Bossant née Cussaguet, 91 ans.
Gond-Pontouvre : Paulette Grelier née Jobit,95 ans.
Jarnac : Dolorès Moreno Contreras née Contreras, 92 ans.
Lignières-Sonneville : Françoise Gauthier née Merillou, 83 ans.
Londigny : Raymonde Gire née Dussouil, 95 ans.
Manot : André Villedary, 90 ans.
Mesnac : Robert Roy, 82 ans.
Montbron : Marcel Aupy, 98 ans ; Jean Dauchy.
Nanteuil-en-Vallée : Régis Delusset, 92 ans.
Nersac : Claude Builles, 73 ans.
Ruelle-sur-Touvre : Raymond Michaud, 88 ans ; Monique Bourdier née Bascher, 77 ans.
Ruffec : Françoise Trillaud née Tribot, 92 ans.
Saint-Amant-de-Nouère : Alexandrine Gonthier.
Saint-Gervais : Raymond Perot, 95 ans.
Saint-Même-les-Carrières : Laure Quantin, 90 ans.
Saint-Quentin-de-Chalais : Jacques Serbret, 88 ans.
Saint-Saturnin : Catherine Bonnardot née Oriot, 59 ans.
Taizé-Aizie : Jean Davoigneau, 94 ans.
Tusson : Daniel Charrier, 76 ans.
Verdille : Bernard Massonet, 77 ans.
Viville : Ginette Ragonnaud née Girardeau, 94 ans.
Vouharte : Jean Rouquette, 89 ans.

Reçu à la rédaction

L'orpheline du bois des Loups - tome 2

La demoiselle des Bories

1946. Après la guerre, Marie et sa famille retrouvent enfin la paix et le bonheur d'être ensemble. Installée à Aubazine, ce village qu'elle aime tant et où elle a grandi, elle s'épanouit dans son métier d'institutrice, entourée de son second mari, le docteur Mesnier, un homme attentionné et aimant, et de ses quatre enfants.

Mais cette tranquillité retrouvée n'est qu'illusoire. La diffusion de lettres diffamantes envers son couple et sa rencontre inopinée avec une jeune orpheline, Mélina, portrait craché d'une amie perdue pendant l'Occupation, font resurgir de douloureux souvenirs...

Entre vieilles rancœurs et secrets de famille, Marie devra redoubler de courage et d'amour pour préserver les siens.



Écrivaine charentaise aux multiples talents, Marie-Bernadette Dupuy aborde avec un immense succès les genres les plus variés.

Calmann-Lévy 21,90 €

Ronsenac

Théâtre, chants et patrimoine se sont mêlés au Prieuré pour une fresque médiévale portée par les habitants de Ronsenac, avec trois nouvelles représentations programmées en août et septembre.

Le prieuré de Ronsenac, théâtre d'un soir clunisien



Les musiciens. *Odette GÉRARD*



Le chœur de moines. *Odette GÉRARD*

RONSENAC

La soirée qui s'est déroulée le 12 juillet dans le cadre du Prieuré, a connu un grand succès. À l'origine de ce spectacle, l'association Ronsenac Patrimoines et son président Jean-Paul Carrière soutenus par la mairie, Catherine et Xavier Roux, les metteurs en scène, et la quarantaine d'habitants habillés en costume d'époque.

Cette fresque médiévale s'est jouée autour des moines clunisiens ayant autrefois occupé ce lieu emblématique, chargé d'histoire. Cette soirée immersive dans l'époque médiévale, inscrite dans l'architecture du cloître, a enchanté les cent vingt spectateurs venus savourer ce moment convivial hors du temps avec l'originalité du partage de leurs paniers-repas.

Les enchaînements remarquables interprétés par les habitants, dans le décor naturel de cette fresque historique où se mêlaient patrimoine, théâtre et chants français d'autrefois interprétés par le chœur des moines, ont animé la soirée rythmée par le maître de cérémonie : le Chevalier de la Barre, alias Franck Cardon, auteur du scénario.

Au final, les bénévoles pleinement investis dans leur rôle, ont été chaleureusement applaudis.

« Notre belle aventure collective se poursuit le 9 août et le 4 septembre mais aussi autour de la fontaine légendaire où sera donnée, les 21, 23 et 29 août, la pièce Le Lavoir, *interprétée par la jeune compagnie* Les murmures de la fontaine, *composée, dans le même esprit, d'habitantes et d'enfants de Ronsenac »*, a déclaré Jean-Paul Carrière, saluant l'attachement des habitants à la valorisation de leur patrimoine classé site clunisien.

Odette GÉRARD

Les pépites de la Charente

Durant tout l'été, l'historien Jacques Baudet nous raconte des anecdotes historiques dans des lieux emblématiques de la Charente.

Le moulin de la Pyramide à Vaux-Rouillac



Le moulin de la Pyramide est en parfait état de marche. *Laetitia THOMAS*

Depuis 1986, le moulin à vent de la Pyramide domine le bourg de Vaux-Rouillac sur une colline de 169 m d'altitude qui ouvre son large panorama jusqu'à l'horizon. C'est un des six moulins à vent du Poitou-Charentes à être restés debout et l'un des derniers, avec ceux de Condéon et Villefagnan, à posséder leurs ailes. Mais sur ce plan-là, il reste unique en son genre : alors que tous ont un entoilage traditionnel, il possède, lui, des ailes en bois.

Ce véritable exploit technique constitue l'aboutissement d'un rêve pour un homme passionné et tenace, Marc Léchelle, par ailleurs chef d'entreprise dans les travaux publics et ancien administrateur de la Fédération française des Amis des Moulins (FFAM).

Il lui a fallu d'abord découvrir le site idéal, ce qui a été un long et patient travail de repérage. Un premier choix s'était porté sur la commune de Jarnac. Mais un refus lui a été opposé. Qu'à cela ne tienne ! Il a continué ses investigations. À Vaux-Rouillac, au contraire, il a rencontré l'appui enthousiaste de la municipalité.

Dans une deuxième étape, il a dû réunir les pièces nécessaires au bon fonctionnement du système à mettre en place, à savoir *le système Berthon*, du nom de son inventeur, le charron Théophile Berthon qui l'avait fait breveter en 1841. Cela consiste à remplacer l'entoilage des ailes par une structure de planchettes en bois qui s'articule autour d'un mécanisme de régulation commandé de l'intérieur.

Ainsi, selon la vitesse des vents, les ailes offrent une surface plus ou moins grande et tournent plus ou moins vite. Cette innovation dans la profession a permis d'optimiser la production et de réduire considérablement la prise de risque du meunier, lequel auparavant sortait du moulin pour entoiler et désentoiler chaque aile en utilisant un frein rudimentaire.

Pour la mise en œuvre du projet, après avoir découvert sur un moulin de Charente-Maritime les pièces qu'il fallait remettre en étant avant leur réutilisation, Marc Léchelle s'est fait aider par Michel Chaignaud, le ferronnier local, travaillant *in situ*. En ce qui concerne les ailes, les « *planchettes* » ont été taillées en forme de lames fournies par des pins de l'Oregon. L'« *arbre* », fabriqué par un ébéniste d'art, André Moreau, mesure 5,80 m de long : la pièce qui est en azobé (bois exotique d'Afrique équatoriale) a été offerte par Guy Joubert.

Aujourd'hui, le moulin de la Pyramide est en parfait état de marche. Pour les grandes occasions telles que les Journées du patrimoine, un groupe d'amis habillés en meuniers, portant blouses et bonnets blancs, s'active autour des blutoirs pendant que les coffres se remplissent de farine. À proximité, un four chauffé au bois permet de cuire des pains avec la farine recueillie et de faire ripaille à l'occasion.

Pour Noël, le moulin est illuminé et l'on vient de loin pour l'admirer. Quant à Marc Léchelle, s'il a pu réaliser son rêve d'enfant et voir fonctionner son moulin, il est décédé le 6 octobre 2017 à l'âge de 96 ans. Après lui, sa famille et des amis continuent à faire fonctionner le moulin qui désormais fait partie du paysage de la commune de Vaux-Rouillac.

Jacques BAUDET

Eurochestries Dans le cadre du Festival des Eurochestries 2026, la chorale Celestial Sound Pavilion (Chine) s'est produite à 18 heures 30 en l'église Saint-Mathias de Barbezieux-Saint-Hilaire.

La prestigieuse prestation d'une chorale venue de Chine



Accompagnement de la Chorale au violon. *Alain MICHAUD (clp).*



Le Chœur Chinois « Celestial Sound Pavilion » à l'église Saint Mathias de Barbezieux-Saint-Hilaire. *Alain MICHAUD (clp).*

BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

Cette année, le festival des Eurochestries a fait intensément vibrer trois départements de la Nouvelle-Aquitaine : la Charente-Maritime, la Charente et la Gironde, du 30 juillet au 12 août. Au total, 65 concerts ont été proposés par 350 jeunes musiciens, soit trois orchestres, deux chœurs et plusieurs ensembles de musique de chambre.

La chorale chinoise Celestial Sound Pavilion, accueillie dans le cadre des Eurochestries et présentée par le Comité d'action culturel (CAC) de Barbezieux-Saint-Hilaire, est un chœur prestigieux qui met au cœur de sa pratique l'exigence technique. Le chœur Celestial Sound Pavilion a été fondé en 2007. C'est un chœur mixte, affilié à la Wenzhou No. 2 Senior High School, un lycée d'excellence dont les maîtres mots sont : « Cultiver la moralité, rivaliser dans les études ». Il participe activement aux événements du ministère de l'Éducation, s'imposant comme l'une des chorales d'établissement secondaire les plus renommées de Chine.

Le Celestial Sound Pavilion est reconnu pour son attention à l'interprétation musicale et sa précision vocale, développant chez ses membres un solide esprit d'équipe. Ce chœur est dirigé par Ma Chen et Ma Saige. Chef de l'Ensemble de musique de chambre, Ma Chen a collaboré avec plusieurs formations telles que l'Orchestre symphonique de la ville de Wuxi, le Chœur World Voices du Conservatoire de musique de Shanghai, et l'Orchestre de musique traditionnelle du lycée no 2 de Wenzhou. Ma Saige est une enseignante de musique émérite à Wenzhou, engagée depuis plus de vingt ans dans l'éducation musicale et la transmission de l'art du chant choral aux élèves des régions rurales. Elle est également une cheffe d'orchestre de renommée nationale. Le programme des chants choisis pour ce concert comprenait de nombreux morceaux : Mantou Baba - Xiaoya Luming Sun Chenyu - Suite pour la lune Chen Lechang - Rhapsodie Sainaimu Chanson de π Chen Lechang - Les Quatre Grands Romans Classiques Liu Xiaogeng - Ancienne Mélodie de Naxi Xu Peidong - J'aime ma Chine Léo Delibes - Le Duo des fleurs (Lakmé) Johann Strauss II - « Je dois rester seule » (La Chauve-Souris) W.A. Mozart - « Au secours ! Au secours ! », Trio des Dames (La Flûte enchantée) Gaetano Donizetti - L'Élixir d'amour Peng Fei - Il y a tant de monde dans ce monde Peng Fei - Légende Wang Feng - Quand je pense à toi Antoine Renard - Le Temps des cerises Craig Armstrong - Moulin Rouge Édith Butler, Lise Aubut - Hymne à l'espoir, entrecoupés par une pause centrale de quelques minutes. Cette chorale a offert à un public d'environ 200 personnes, mélomanes ou simplement amatrices et amateurs de belle musique, un large spectre de l'art choral.

Alain MICHAUD (clp)

Plus de souplesse pour votre budget !

Offre d'abonnement intégral (papier + internet) trimestriel

17,50 € PAR TRIMESTRE

Exclusivement par prélèvement* :
pour un règlement échelonné et automatique

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné

+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ Le journal livré chez vous chaque semaine



MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... **Ville :** .....

Email : ..... **Tél :** .....

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

Retournez ce bulletin accompagné de votre **RIB** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Le Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

À RÉCEPTION DES ÉLÉMENTS, NOUS VOUS ENVERRONS UN MANDAT SEPA POUR L'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT CHAQUE TRIMESTRE

* Avec le prélèvement, vous autorisez le créancier LE COURRIER FRANÇAIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous pourrez suspendre l'exécution par simple lettre recommandée avec AR à adresser au journal.

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
CHARENTE

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier-francais.fr
Dépositaires Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Médiathèque

Un jeu éducatif en atelier surprise pour l'été culturel



Le jeu imaginé par Eugénie (au centre) était programmé en atelier surprise. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

LA COURONNE

Parmi la vingtaine d'activités à l'affiche de l'été culturel proposé en accès gratuit par le service culturel de la ville, le rendez-vous de mercredi matin, 5 août, annoncé en atelier surprise à la médiathèque a attiré les curieux. *« C'est un jeu imaginé et créé par notre stagiaire Eugénie »*, souligne Marlène Bailly, la directrice du service communication, en présentant sa créatrice.
Âgée de vingt ans, l'étudiante angoumoisine a bouclé sa première année en école d'ingénieurs à Bordeaux. *« Sur le cycle de l'eau, et je l'ai mis à profit pour proposer ce jeu »*, précise-t-elle en expliquant les règles aux plus jeunes réunis autour de la table. Avec une carte par case et un choix de difficultés, les questions portaient sur le climat, la nature, l'eau à la maison, son transport et bien d'autres sujets sur le thème. Au centre de la table, une petite corbeille permettait aux participants qui « séchaient » de trouver les bonnes réponses. Un jeu on ne peut plus éducatif proposé par cette future ingénieure pour apprendre en s'amusant à tout ce petit monde, à trois semaines de la rentrée.

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Vie en Église

Messes et réunions

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes : samedi 22 août à 18h30 à Saint-Amant de Boixe. Dimanche 23 à 9h30 à Champniers et à 11 h à Gond-Pontouvre. Pas de messe du 24 au 28 août. Dimanche 30 août, messe d'action de grâce pour le ministère et le départ du Père Florian à 11 heures à Gond-Pontouvre, suivie d'un repas couscous sur inscription.
Réunions : chapelet tous les mercredis à 11h à Vindelle. **Partage de la Parole** tous les samedis à 10h à Vars-La Boixe.
Après les vacances, les bureaux d'accueil et Gond-Pontouvre sont maintenant ouverts : à Champniers lundi et mercredi de 15h30 à 18h30 ; jeudi de 18 à 19h ; vendredi de 10 à 12 h. À Gond-Pontouvre lundi, mardi et vendredi de 10 à 12h. À Vars-La Boixe lundi de 9 à 11h, vendredi de 10 à 17h30.



Notre-Dame de la Paix à Gond-Pontouvre. *Jacqueline GOIS (clp)*

Vie culturelle Une vingtaine de personnes ont découvert l'église Saint-Christophe de Vindelle le 6 août, guidées par Mathieu Amat du Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême.

Une riche visite chargée d'histoire

VINDELLE

Mathieu Amat, médiateur de l'architecture et du patrimoine, de la direction Culture du Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême, est venu assurer la visite de l'église Saint-Christophe de Vindelle le 6 août. Une vingtaine de personnes ont écouté avec grand intérêt l'histoire de cet édifice de plus de mille ans, inscrit à l'inventaire des Monuments historiques et aux trois cloches classées. L'église, primitivement rattachée à l'abbaye de Saint-Amant de Boixe, a subi maintes modifications et gros travaux d'entretien au cours des siècles, permettant de toujours continuer à admirer ses richesses. Dans sa volonté de poursuivre le développement de sa politique culturelle et patrimoniale, le PAH a récemment conçu une application numérique accessible à tous dès le plus jeune âge et téléchargeable gratuitement sur portables et tablettes à partir de son site. Cette application présente en détail les 42 églises romanes de la communauté urbaine pour faire rayonner ce patrimoine fédérateur forgeant l'identité du territoire. Les visiteurs de notre église pouvaient suivre sur des tablettes les explications du guide et accéder par la vue à des détails invisibles depuis le sol tels que chapiteaux et modillons. Le livre Focus églises romanes de GrandAngoulême a été remis à la fin de la visite pour permettre de conforter ses connaissances sur l'art roman et... d'aller visiter d'autres églises !



Mathieu Amat a répondu aux nombreuses interrogations marquant l'intérêt à nos racines chrétiennes. *Jacqueline GOIS (clp)*

Jacqueline GOIS (clp)

Culture

La Tréfilerie sort de ses murs

LA COURONNE

« Si tu ne vas pas à la Tréfilerie, la Tréfilerie viendra à toi ! » Ce mois-ci, le service culturel de la ville vient à la rencontre des habitants pour leur proposer des livres, des découvertes et échanger sur des lectures dans une ambiance conviviale, en se déplaçant en Midipile, le véhicule électrique de Grand Angoulême.
« *C'est une initiative que nous voulons absolument mettre en place dans la durée, en apportant des actions au plus près des habitants* », souligne David Brenon, l'adjoint à la culture. Le premier rendez-vous gratuit était donné mercredi 12 août, de 10 h à midi, sur la place du village de Breuty.
Vendredi 14 août au même horaire, les médiatrices culturelles de la médiathèque Édith, Marianne et Salomé étaient présentes à l'espace Saint-Jean, puis elles seront mercredi 19 août au Jonco, à l'aire de jeux du Petit Ménadeau et boucleront leur périple vendredi 21 août au village du Mas, rue Jacques-Prévert. « *Ce n'est que le début de plein de petites actions qui s'inscrivent dans notre projet d'amener la culture – et pas seulement – au plus près et nous en ferons le bilan en fin d'année !* » annonce l'élu en charge également de la démocratie locale et de la concertation. Et à en juger par les premiers contacts avec les habitantes et habitants, il y aura des suites – « *et c'est le but recherché* » –, notent les médiatrices en accueillant leur première visiteuse sous les grands arbres de la place de Breuty. « *Tout ce qui est culture m'intéresse* », rappelle Viviane Jarry Kennane. « *Et cette idée de faire se déplacer la culture dans nos villages est on ne peut plus intéressante* », ajoute cette habitante du quartier.



Le service culturel de la ville a fait sa première étape hors les murs sur la place de village de Breuty. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Saint-Roch

Bénédiction des animaux

ANGOULÊME

La chapelle Saint-Roch d'Angoulême accueillera samedi 22 août à 11 h une cérémonie en hommage à saint Roch, protecteur des animaux, avec la traditionnelle bénédiction des compagnons à quatre pattes.
Le père Justin, accompagné de l'association Notre-Dame de toute pitié, invite les fidèles à venir avec leurs animaux pour ce moment de partage et de prière. Chiens guides, chats, lapins et autres compagnons sont les bienvenus.
Cette célébration rappellera l'attachement de l'Église à la création et s'inscrit dans l'esprit de l'encyclique *Laudato si'*, qui rappelle que « *chaque créature a une fonction et aucune n'est superflue* ».
Une collecte d'aliments sera organisée au profit des refuges animaliers. Tous les amis des animaux sont les bienvenus.

C. PdB



Dans le cadre du Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA), le collège de Mareuil-sur-Belle propose des cours de formation théorique à l'aéronautique et s'est allié avec l'aéroclub de La Rochebeaucourt. Un projet pédagogique inédit pour cette commune de Dordogne qui a un pied en Charente.

Un partenariat qui prend de la hauteur



Les membres de Jetlag Club Cadets ont montré les bases du pilotage à la députée Florence Joubert (aux commandes du simulateur). *Claude RICHON (clp)*



Les collégiens, au côté de Sylvain Henneton et Laurent Carelle ont présenté aux élus leur association Jetlag Club Cadets et ses besoins. *Claude RICHON (clp)*

LA ROCHEBEAUCOURT ET ARGENTINE (24)

Sylvain Henneton, le président de l'aéroclub ayant conclu un partenariat avec le collège de Mareuil pour dispenser des cours d'aéronautique aux élèves intéressés, a acquis l'an passé un avion de type ULM en cours de construction. Dernièrement il a proposé de passer à la partie pratique en les faisant participer à l'assemblage de cet appareil.

Une poignée de ces élèves a répondu favorablement à cette idée et s'est mise en devoir d'achever la construction de ce petit avion et à terme, de le faire voler.

Jeudi 30 juillet, les membres de l'aéroclub d'Argentine ainsi que les élèves, leur professeur et leurs parents ont convié les élus de la Communauté de Communes Drone et Belle ainsi que les maires des communes en lien avec le collège de Mareuil, et la députée Florence Joubert, pour leur présenter une initiative unique portée par la jeunesse et le dynamisme de ce territoire, à savoir la création de l'association Jetlag Club Cadets, encouragée par la Fédération française des constructeurs et des collectionneurs d'aéronefs.

Ce sont les élèves eux-mêmes, membres de cette nouvelle entité, qui en ont présenté le programme et lancé un appel aux collectivités pour les aider à financer et finaliser leurs projets. « *Car à ce jour il nous manque principalement un moteur et une verrière* » ont énuméré Élina, Malo, Aurélien, Paul et Wily les adolescents passionnés d'aéronautique, engagés au côté de Sylvain Henneton et de leur professeur d'EPS Laurent Carelle qui a commenté, « *c'est plus qu'un club, c'est un projet concret et ambitieux dans lequel nos jeunes se lancent actuellement avec un défi d'envergure à savoir l'assemblage complet d'un aéronef* ».

Mais un projet peut en cacher un autre. En effet, pour apprendre à piloter, quoi de mieux que de s'initier à bord d'un simulateur de vol. C'est de nouveau grâce à Sylvain Henneton qui par le biais de son entreprise de construction aéronautique JETLAGgroup, a fait don d'un de ces appareils que lui et sa jeune équipe ont « amélioré » en l'équipant d'une cabine plus réaliste afin que les élèves soient installés dans un environnement proche de la réalité. Et dans lequel les apprentis pilotes ont déjà pris leurs marques et manient les commandes de vol avec dextérité.

« *C'est un beau projet innovant et motivant* » ajoute Pierre Cassang représentant de l'Association des Usagers de l'aérodrome de Perigueux - Bassillac (AUAPB) qui accompagnait ses deux enfants tout autant passionnés que lui d'aéronautique. Il suffit de suivre le jeune Paul aux commandes du simulateur pour comprendre cette passion qui l'anime.

Claude RICHON (clp)



Le jeune Paul connaît déjà les techniques de vol sur simulateur et n'hésite pas à partager son savoir. *Claude RICHON (clp)*

Sorties La première soirée a tenu toutes ses promesses.

Le festival Villages Sessions : lever de rideau



Charlotte et Louis. *Odette GÉRARD*

BOISNÉ-LA TUDE

L'ouverture du 26e festival Villages Sessions, à Charmant, a connu un contretemps mercredi soir, 29 juillet. Une panne sur le réseau électrique, provoquée par la coupure d'un câble haute tension, a retardé d'une bonne heure le début des festivités.

Privée d'alimentation, la grande scène a pu accueillir les musiciens, grâce à la réactivité de l'entreprise Simonnet à Salles-Lavalette, qui a acheminé son groupe électrogène. Le premier concert a pu débuter avec Charlotte et Louis, duo angoumoisin qui a immédiatement conquis le public. Entre guitare et chant, les deux artistes ont proposé un répertoire acoustique mêlant pop, folk, chanson française et grands classiques de la soul et du rock. Amy Winehouse, Otis Redding, Stevie Wonder ou encore Queen ont été revisités avec énergie et sensibilité, dans une ambiance chaleureuse et intimiste. Pour le final, Jean-Marc Périssat, l'âme du festival, est venu les rejoindre à la percussion, offrant un moment très apprécié des spectateurs. La soirée s'est poursuivie avec Papito Collective de Perpignan composé d'Alban (guitare et chant), Jérémy (accordéon et chant) et Luc (percussions). Avec leur univers musical festif mêlant cumbia, rumba catalane, reggae, hip-hop et électro, les trois musiciens ont entraîné le public sur la piste de danse, clôturant cette première soirée sur une note particulièrement conviviale.

Odette GÉRARD



Papito Collective. *Odette GÉRARD*

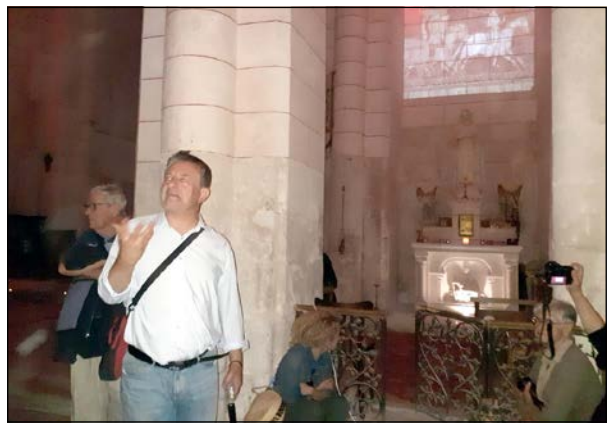
Ronsenac

Une visite nocturne guidée pour redécouvrir l'église

RONSENAC

Samedi 25 juillet, un public nombreux s'est retrouvé à Ronsenac pour une visite guidée nocturne de l'église Saint Jean-Baptiste, l'un des joyaux du patrimoine roman en Charente. Façonné par les siècles et le talent des bâtisseurs médiévaux, cet édifice continue de fasciner les amateurs d'histoire comme les visiteurs de passage.

Conduite par le guide conférencier Silvio Pianezzola, la visite a permis aux participants d'apprécier toute la richesse architecturale et historique de cette ancienne église prieurale. Les murs ont été sublimés par la mise en scène de jeux d'ombres et de lumières, ainsi que par les dessins aux couleurs éclatantes exécutés par le guide, rappelant que les églises du Moyen Âge étaient autrefois ornées de polychromie.



Silvio Pianezzola. *Odette GÉRARD*

Au fil des explications, les visiteurs ont découvert l'histoire de ce prieuré fondé au XIe siècle et autrefois rattaché à l'abbaye de Cluny. Ils ont été invités à lever les yeux vers les voûtes et les chapiteaux romans sculptés, « *parmi les plus beaux que nous ayons en Charente* », selon Silvio Pianezzola. Celui-ci a retracé les grandes étapes de la vie du monument, dont les guerres de Religion ont notamment endommagé le chevet, qui fut reconstruit au XIXe siècle. Les anecdotes et les commentaires ont suscité un vif intérêt, invitant chacun à porter un regard nouveau sur un monument parfois familier. Jean-Paul Carrière, président de Ronsenac Patrimoines, a rappelé que la commune participait à la candidature en réseau des sites réunis au sein de la Fédération européenne des sites clunisiens, pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Odette GÉRARD

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE
70 impasse Joseph Niepce, 16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Gurat Le festival itinérant a poursuivi son périple dans les communes de Villebois-Lavalette, Montmoreau et Gurat.

Villages Sessions termine sa tournée estivale



Le trio Madame Léon à Villebois-Lavalette *Odette GÉRARD*

GURAT

Après avoir été accueilli mercredi 29 juillet à Charmant (Boisné-La Tude) pour l'ouverture de son festival itinérant, Villages Sessions a poursuivi sa tournée avec une programmation de qualité, et toujours en ouverture de soirée, accompagné d'un apéro musical offert par les comités des fêtes, animé par le groupe Les Ronces couronnées. Jeudi à Villebois-Lavalette, en première partie, le trio de jazz toulousain Madame Léon a distillé un voyage musical à travers les grandes époques du jazz chanté, des années 1930 à aujourd'hui, en mêlant avec élégance les répertoires américains, français et latino-américains. Jessica au chant, Vincent au piano, Guillaume à la contrebasse, ont été applaudis à maintes reprises au cours de leur prestation. Le second concert s'est joué avec Des Horsfall. L'auteur-compositeur-interprète britannique, Dordognots d'adoption, est une figure reconnue du rustic rock and roll aux influences folk, blues et country. Son duo avec Jean-Marc Périssat, entre autres, batteur professionnel, a soulevé de nombreux applaudissements. Vendredi, Villages Sessions a posé les instruments musicaux à Montmoreau avec le groupe Yellow Bird Calipso générant un répertoire pour danser le calypso. Le festival s'est achevé samedi 1er août à Gurat, devant un parterre dense, au village emblématique qui a accueilli le premier festival dans les années 1999, avec l'entrée en scène de Kuschty Rye, groupe anglo-français qui mêle avec talent rock 'n' roll rustique, folk, blues et country. Puis place à la danse aux influences brésiliennes : samba, bossa nova et jazz, portées par le groupe Zêtho de Toulouse. Samedi soir, au terme de la 26e édition du festival Villages Sessions à Gurat, Jean-Marc Périssat n'a pas caché sa déception. Historiquement ancré dans les communes rurales de l'ancienne communauté de communes Horte et Lavalette où Villages Sessions bénéficie depuis de nombreuses années d'un fidèle soutien du public, le festival se trouve aujourd'hui confronté à une situation financière préoccupante. Des difficultés liées au déplacement partiel de sa programmation vers le sud Charente. Cette évolution est intervenue à la demande de Lavalette-Tude-Dronne, dans un contexte où la subvention allouée au festival est liée à cette nouvelle condition d'élargissement depuis 2025. Cette année encore, la fréquentation enregistrée à Montmoreau n'a pas été à la hauteur des espérances : elle enregistre seulement une quarantaine de spectateurs, fragilisant l'équilibre financier de la manifestation. À l'inverse, les soirées organisées dans les communes historiques continuent de rassembler un public nombreux, malgré la canicule, et quand bien même le festival doit aussi partager la scène avec les autres animations des territoires alentour. Jean-Marc Périssat s'interroge sur le devenir de Villages Sessions, festival qui perdure depuis plus d'un quart de siècle.

Odette GÉRARD

Fête À Gurat, mercredi 12 août, le programme était placé sous le signe du partage et de la magie : repas partagé, éclipse solaire et concert de musique cubaine.

Une soirée magique entre éclipse et musique cubaine



Le groupe La Isabelica. *Odette GÉRARD*

GURAT

L'association Gurat Patrimoine et le comité des fêtes de Gurat ont offert au public une soirée inoubliable, dont les souvenirs resteront gravés dans les mémoires et que quelques clichés ont immortalisée. Certains spectateurs, particulièrement bien équipés, ont même sorti une lunette astronomique portable pour ne rien manquer de l'événement. Pour les moins chanceux qui ne disposaient pas de lunettes spéciales pour observer ce phénomène rare, Gurat Patrimoine avait assuré un approvisionnement en lunettes permettant à chacun de profiter pleinement du spectacle céleste. « C'est la dernière éclipse qu'on verra, c'est très beau », commente, émerveillée, une dame parmi le public. Jeanine, elle, se souvient de l'éclipse de 1961 : « *J'avais à peine onze ans* ». Place ensuite à la musique cubaine. La soirée, dans l'esprit du partage, de l'émerveillement et de la convivialité, s'est ensuite poursuivie en musique avec La Isabelica, un groupe basé dans le Sud-Charente. Son nom rend hommage aux esclaves d'une plantation de café située dans la province de Santiago de Cuba. À la guitare et au chant, Goa Lupe, accompagné de Domingo à la guitare cubaine et au chant, de Guijo et Caspar aux percussions, ont rapidement entraîné le public dans l'ambiance cubaine. Les rythmes chaleureux du groupe ont fait danser les spectateurs jusque tard dans la nuit.

Odette GÉRARD

Gurat Laurent Grandpierre, président de Gurat Patrimoine, profondément attaché à sa terre de Charente, a prêté sa plume pour écrire un livre consacré à l'histoire de son village.

Gurat raconté à travers un conte villageois

GURAT

Mené en partenariat avec l'association Gurat Patrimoine, ce projet a été imaginé par Michaël Kokkelink Leprieur, que l'on reconnaîtra à travers le personnage du maître d'école, aux côtés de Gaëlle et Raphaël, mais encore d'Yvette, figure emblématique du récit. Photographiée par les membres de Gurat Patrimoine, cette illustre gardienne de ces pierres vient incarner la mémoire vivante du village. Ce projet commun, commencé au printemps 2025, marque l'aboutissement d'une belle aventure collective.



Laurent Grandpierre au château de Gurat *Odette GÉRARD*

Un conte géolocalisé

Ancré dans le réel, ce conte fait le lien entre le récit et le territoire. Son histoire peut être suivie à travers des lieux bien réels de Gurat et fait revivre celles et ceux qui ont façonné ce pays, quelque peu transformés par l'imaginaire des auteurs. Laurent Grandpierre et Michaël Kokkelink Leprieur se sont inspirés du patrimoine local, s'appuyant aussi bien sur des faits anciens que sur des événements plus récents. Parmi eux, la découverte, en 2020, des restes d'un cheval sur le site de l'église monolithe. L'histoire du village, ses bâtiments, ses paysages et ses traditions nourrissent également cette fiction patrimoniale. Ce conte aurait pu être imaginé par le fougueux Paul Déroulède, enfant du pays, poète, auteur dramatique, romancier et député d'Angoulême en 1889. Lui qui aimait tant Langély aurait sans doute reconnu, dans les chants du paysan ou dans son livre sur Du Guesclin, les héros de ce récit. La source du Gabard, à l'origine de nombreuses anecdotes, les tourbières, lieux paisibles et préservés, ainsi que les collines de Puyrareau servent de cadres à cette histoire.

Entre mémoire et imaginaire

Entre mémoire, patrimoine et imaginaire, ce récit propose une autre manière de parcourir Gurat : celle d'un village où les pierres, les paysages et les personnages racontent encore leur histoire. En faisant dialoguer les lieux réels avec l'imaginaire, les auteurs invitent les habitants à redécouvrir Gurat autrement, à travers la mémoire d'un patrimoine toujours vivant.

Odette GÉRARD

Conte et Légende – La quête d'Aurore, imprimé par « Le Vent se lève » à Rioux-Martin. 12 €, en vente au dépôt de presse Olivo et Gurat Patrimoine.

La 11e édition de la course de caisses à savon de Rougnac aura lieu samedi 29 août, avec en point de mire la sécurité des spectateurs.

Les caisses à savon de nouveau sur la ligne de départ



Les caisses à savon attirent depuis plus de dix ans, des centaines de spectateurs enthousiastes. *Claude RICHON (clp) archives*

ROUGNAC

La course de bolides sans moteurs initiée en 2013 par un groupe de bénévoles, aujourd'hui regroupés sous la bannière de l'association Les Détendus de la caisse à savon, est devenue l'animation phare de Rougnac. L'an passé, une malencontreuse sortie de route d'un de ces bolides en début d'après-midi avait blessé deux spectateurs malgré les précautions de sécurité et avait conduit les organisateurs à stopper l'animation. « *Mais cette année il n'y aura pas de tremplin afin de rendre le parcours plus sûr* », précise Isabelle Pasquereau, la secrétaire de l'association.

Pas moins d'une quarantaine de bénévoles seront sur le pont pour assurer la logistique de la journée, notamment la mise en place des bottes de paille et des barrières protectrices, la sécurité sur le parcours, et bien sûr, la restauration qui, comme par le passé, proposera entrecôte, saucisses, merguez et frites, ainsi qu'une buvette.

« *Comme à l'accoutumée, l'entrée est entièrement gratuite pour tous et une tombola avec tous les billets gagnants, sera proposée et permettra d'emporter des lots de plus ou moins grande valeur* », explique Gérald Gervais, le président de l'association.

L'accueil des pilotes commencera à 9 h sur la place de la mairie et la parade suivie de courses à 11 h 30. Après la pause méridienne, des prix de beauté seront attribués à 13 h 30 et parade et courses s'ensuivront jusqu'à la remise des prix à 18 h 30.

Claude RICHON (clp)

Renseignements et inscriptions : 06.35.34.20.57, 06.78.06.95.73.

Galerie Municipale

La galerie municipale présente les œuvres de l'artiste Valérie Lewis, jusqu'au 29 août. L'intégralité des ventes sera reversée à la recherche sur la maladie de Charcot.

Le parcours singulier d'une artiste britannique



Une nature morte dont les couleurs et les ombres donnent vie. *Alain MICHAUD (clp).*



Des portraits significatifs d'une période artistique. *Alain MICHAUD (clp).*

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

La Galerie municipale accueille les œuvres de Valérie Lewis avec l'exposition Rétrospective. Elles représentent une suite de portraits et de natures mortes. Elle comporte de nombreux tableaux. Dans cet ensemble, on remarque des créations d'art abstrait et des collages de tissus réalisés pendant la période de confinement. Le vernissage s'est déroulé le vendredi 7 août 2026 en soirée en présence d'un petit public de personnes amatrices d'art. On peut dire que cette exposition retrace le parcours de l'artiste Valérie Lewis depuis l'obtention de son diplôme des Beaux-Arts en 1987 à Leicester. Pendant une quinzaine d'années, dans ce lieu, elle a enseigné le dessin à des adultes. Avant de commencer sa carrière d'artiste, Valérie Lewis a exercé les professions d'infirmière sage-femme et d'infirmière visiteuse. Elle a exposé en France en 2005 et s'est installée à Ruffec en 2011 où elle vivait. L'artiste a exposé neuf fois en solo. En 2016, c'était au château de Javarzay et en 2018 à la Halle aux Grains à La Rochefoucauld. Elle a participé à 29 expositions en groupe. Ses œuvres figurent dans des collections privées en France, au Royaume-Uni, en Suède et aux États-Unis d'Amérique. Les natures mortes de Valérie Lewis ont la particularité de « *faire vivre des objets du quotidien auxquels elle a ajouté une couche de lyrisme* ». L'association caritative MND Research, qui œuvre pour la maladie de Charcot, bénéficiera intégralement du montant des ventes. En effet, cette maladie a emporté l'artiste en 2023. La maladie de Charcot ou sclérose latérale amyotrophique (SLA), est une maladie grave du système nerveux. Elle détruit peu à peu les neurones qui commandent les muscles volontaires. Cela entraîne une perte de force, une fonte des muscles, puis une paralysie progressive du corps.

Alain MICHAUD (clp)

Anniversaire

La résidence Guy Gautier fête deux centenaires

COGNAC

La résidence Guy Gautier a eu le plaisir de célébrer jeudi 6 août un anniversaire XXL en l'honneur de Marthe Petit et Paulette Leprince, réunies pour fêter leurs 100 ans dans une ambiance chaleureuse et festive.

Marthe, née le 20 juillet 1926 à Gensac-la-Pallue, a consacré sa vie à sa famille. Passionnée par le tricot et la cuisine, elle a toujours pris plaisir à tricoter pour ses proches et à préparer de bons petits plats. Elle est résidente de l'établissement depuis quatre ans.



Les anniversaires ont été dignement fêtés. *Hôpitaux de Grand Cognac.*

Pour marquer cette belle journée, une fête conviviale a été organisée au sein de l'établissement, animée en musique par ses fils Jacky et Christian Petit.

Paulette, née le 4 juillet 1926 à Rouen, a effectué toute sa carrière au sein de la Trésorerie générale et la Perception. Passionnée de sport, de lecture et de mots fléchés, elle a rejoint la résidence en 2024 pour se rapprocher de sa famille.

Entourées de leurs proches, des professionnels de la résidence, de M. Morgan Berger, maire de Cognac, de Bruno Bonnain, directeur des Hôpitaux de Grand Cognac, de Caroline Texier, cadre de santé et de Sylvia Bechemin, animatrice de l'établissement, les reines de la journée ont partagé un beau moment de convivialité.

Deux anniversaires et des souvenirs célébrés dans la joie et le partage.

Animations

L'esplanade du port fait le plein pour deux soirées dansantes



Tout le monde danse ! *TLC*

Vendredi 14 août, l'esplanade du port s'est transformée en véritable piste de danse à l'occasion de la première des deux soirées organisées par le service culture de la Ville. Une belle parenthèse estivale, gratuite et ouverte à tous, qui a rencontré un franc succès.

Dès 20 h, les participants ont pu s'initier au Boogie Woogie, avant de laisser place à la musique du DJ à partir de 21 h. Jusqu'à 23 h 30, les danseurs, débutants comme habitués, ont enchaîné les pas dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La soirée avait également de quoi satisfaire les gourmands grâce à un espace restauration installé sur place, permettant de profiter pleinement de cette animation en plein air.

Fort de ce premier succès, le rendez-vous se poursuivra vendredi 28 août, avec cette fois une initiation aux danses urbaines, suivie d'une soirée musicale animée par un DJ, de 21 h à 23 h 30. Venez nombreux !

Deux soirées placées sous le signe de la danse, de la musique et de la convivialité : une formule qui a visiblement trouvé son public et permis à chacun, quel que soit son âge ou son niveau, de venir simplement profiter de l'été en musique.

TLC

Villefagnan

Vent et chaleur sur le moulin des Pierres Blanches



Visiteurs du moulin avec Florian. *Michel HÉNOT (clp)*

RUFFEC

Une fête du vent sous un soleil de plomb : les animaux, les exposants, les visiteurs et les organisateurs ont souffert de la chaleur. L'affluence était moyenne, malgré un noyau de fidèles toujours présent pour cette édition 2026. Elle avait lieu le dimanche 2 août. Il est possible d'en tirer quelques enseignements : Florian Lacroix, chargé du bon fonctionnement du moulin des Pierres Blanches, a assuré les visites guidées et la production de la farine. Le Trait charentais, avec une douzaine de chevaux autour de Moïse Sicard, président de l'association, Élodie Bonnefond, secrétaire, et une vingtaine de bénévoles, a assuré le spectacle équestre de 10 chevaux et la présentation de chevaux de trait, d'ânes et de baudets. Ils montrent qu'avec ces chevaux on ne fait pas que de l'attelage, on peut faire du spectacle ! À travers toutes leurs prestations, ils veulent mettre en avant toutes les races d'équidés : le trait Poitevin, le Breton, le Comtois, le Percheron, les mules. Ils rappellent aussi comment on vivait avant la traction mécanique.

Le Trait charentais va fêter ses 30 ans d'existence. Ils se produisent en Charente et dans les départements voisins. La clôture des festivités du Trait charentais est prévue à Villognon le 3 octobre en soirée. Était présente ensuite une belle collection de volailles venant de la Société avicole d'Angoulême, des amoureux de la conservation et de la sauvegarde des races. La plupart des gallinacés ou galliformes montrés étaient des poules et coqs d'apparat, mais aussi pour la chair et la ponte. Une belle et chaude journée gérée par le Comité des fêtes de Villefagnan avec l'aide de la commune : une journée qui sera reconduite pour 2027.

Michel HÉNOT (clp)



Prestation du trait Charentais devant les spectateurs. *Michel HÉNOT (clp)*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS 16

Matinées créatives et récréatives Une dernière séance, jeudi 30 juillet, avant la pause, a permis d'imaginer de futures activités créatives autour de l'Arbre.

Pause estivale et nouveau projet à la rentrée



Les fines créations des mains agiles ont su être mises en valeur *C.D. (clp)*



Un dernier regard sur l'exposition avant qu'elle ne soit décrochée des grilles *C.D. (clp)*

BROSSAC

Jeudi 30 juillet, une douzaine d'adeptes des matinées créatives et récréatives n'a pas manqué le rendez-vous hebdomadaire dans le hall Alfred de Vigny. Il est possible, tout en échangeant, de voir certaines mains agiles s'adonner à des activités favorites : puzzle, crochet ou peinture. Ces mêmes mains qui ont décroché l'exposition qui était accrochée aux grilles jusqu'à fin juillet.

Alors que soudain les lieux s'avèrent bien vides, Sylvie Pierre, en charge de la bibliothèque et surtout initiatrice des ateliers du jeudi matin, va laisser les personnes présentes émettre des idées. Un thème trouve les faveurs du groupe : l'Arbre, sous toutes ses formes. « *Des textes, des dessins, des poèmes, des photos, des souvenirs, des livres, la participation de chacun saura alimenter un projet qui se voudra avant tout participatif et évolutif* », résume-t-elle. Les classes seront associées à la rentrée.

La pause estivale permettra de trouver des idées.

C.D. (clp)

Contact 05.45.78.60.19
http://mabib.fr/brossac



Les activités manuelles artistiques les plus diverses ont su trouver leur place *C.D. (clp)*



L'idée de conduire des activités sur le thème de l'Arbre va faire son chemin pendant la pause *C.D. (clp)*

Amicale des chasseurs Née de la fusion de la société communale de chasse de Passirac et du Saint-Hubert chillacais, l'ACEPEGEP a tenu sa seconde assemblée générale à la salle de Chillac.

Une seconde assemblée générale sereine pour l'ACEPEGEP



Une trentaine de chasseurs et propriétaires est venue participer à la réunion. *C.D. (clp)*



Le président Jean-François Lacombe, à gauche, a ouvert la seconde assemblée générale. *C.D.(clp)*

CHILLAC

Vendredi soir 31 juillet, salle des fêtes de Chillac, une trentaine de sociétaires, propriétaires et chasseurs de l'Acepegep, Amicale des Chasseurs et Propriétaires d'Entre Gabout et Palais, participent à sa seconde assemblée générale annuelle.

Après ses paroles de bienvenue, le président Jean-François Lacombe a remercié Marie-Hélène Gouffrant, maire de Chillac, et Jeanine Trichard, seconde adjointe de Passirac, de leur précieux soutien matériel et financier. « *Nous avons pu désormais sur notre territoire délivrer 49 cartes annuelles de sociétaires et 6 cartes journalières*, note-t-il. *Quant au plan de chasse au gros gibier, il a permis de prélever pas moins de 41 chevreuils et 12 sangliers de plus de 20 kg.* » Il a ensuite laissé le trésorier, Christophe Gentreau, présenter un minutieux bilan financier. « *Les quatre manifestations organisées, choucroute à Chillac, banquet à Passirac, concours de pêche à Passirac et ball-trap à Chillac ont été positives* », révèle-t-il avant que ne soit souligné le travail des bénévoles. Marie-Hélène Gouffrant présente alors les arrêtés municipaux qui jusqu'au 31 août interdisent toute pénétration dans les massifs forestiers.

Les deux rapports adoptés à l'unanimité, lors de la réélection du tiers sortant, Ghislaine Thomas se retire du conseil d'administration et est remplacée par Audric Thévenin. Il prend le poste de trésorier adjoint.

Le prix des cartes annuelles reste fixé à 80 € (20 € cartes journalières). Elles seront délivrées lors de la réunion sangliers le 12 août à Passirac à 18 h 30 et le 12 septembre au local de chasse de Passirac.

C.D. (clp)

Mémoire La fontaine de guérison de Saint-Quentin-de-Chalais, est un témoin privilégié d'un passé où les frontières entre culte druidique et piété chrétienne semblaient se superposer.

La fontaine de guérison et ses pèlerinages oubliés



La messe était célébrée à l'extérieur. *FC(clp)*

SAINT-QUENTIN DE CHALAIS

La fontaine, autrefois associée à des rites que les historiens envisagent comme des survivances druidiques, aurait été réaménagée sous l'emprise du culte chrétien. Au centre du récit demeure la légende d'un chevalier espagnol blessé lors de la bataille de Coutras (1587), entre catholiques et protestants. De retour sur ses terres, il se serait arrêté en ce lieu afin d'y soigner ses plaies et aurait fait vœu d'y ériger une modeste chapelle s'il guérissait. La présence même de la chapelle serait la preuve tangible de sa guérison miraculeuse.

Chaque 15 août, et ce jusqu'en 1969, un pèlerinage, voué à la Vierge, convergeait vers ce sanctuaire. Le trajet partait d'un village voisin, Rouffiac, et s'étendait sur deux kilomètres. La procession, jalonnée de bannières et d'oriflammes, s'ébranlait dans un rythme solennel. Quatre jeunes filles du terroir, portant sur un brancard une statue dorée de la Sainte Vierge, guidaient le cortège. Le long du chemin, les chants liturgiques rythmaient les arrêts à chaque croix de mission, comme autant de haltes spirituelles.

Étant donné l'affluence croissante, la chapelle, édifiée en pierre au XVI[e] siècle, ne pouvait contenir tous les fidèles. En conséquence, une messe était célébrée à même l'air libre devant une grande croix en bois érigée, sur laquelle les jeunes filles désireuses de se marier glissaient discrètement leurs épingles, espérant que l'épingle, piquée au revers de la veste ou de la blouse d'un prétendant potentiel, favoriserait une union avant la fin de l'année. Cette superstition locale témoignait de la couleur populaire de l'événement.

Selon les récits de la mémoire collective, plusieurs centaines de personnes affluaient en provenance de toute la région, de Bordeaux et des départements voisins. Le maire actuel de Saint-Quentin, qui affirme avoir lui-même participé à ces rites dès son enfance en tant qu'enfant de chœur, rappelle l'ampleur et l'éclat de ces rassemblements. La cérémonie s'achevait traditionnellement par une grande fête champêtre, laissant derrière elle le souvenir d'un moment où le temps semblait suspendu et où la communauté venait nourrir, ensemble, son imaginaire et son lien à ce lieu de guérison.

« *Je me rappelle, comme si c'était hier, l'odeur du charbon et des fleurs fraîches qui mêlaient leurs parfums au vent du soir* », témoigne un ancien de la commune. « *On venait de tous les villages alentour, et on se retrouvait autour de la fontaine, dans une atmosphère à la fois fébrile et respectueuse. Les prières se mêlaient aux voix des familles qui s'échangeaient des nouvelles et des rires timides derrière les voiles des bannières. La chapelle était trop petite pour accueillir tout le monde ; on célébrait donc la messe dehors, près de la grande croix. Et puis, les jeunes filles, avec leurs épingles à cheveux discrètement glissées, cherchaient le regard d'un prétendant, un petit rituel qui donnait du cœur à l'attente.* »

Aujourd'hui âgé de plus de quatre-vingts ans, Jacques se remémore aussi l'ampleur du mouvement populaire. « *Il fallait voir des dizaines de villageois s'avancer sous les mêmes couleurs, partager des moments simples qui, pourtant, faisaient sens : la foi, la communauté et ce lien ancestral qui nous relie à ce site.* »

Si le pèlerinage a cessé, les voix qui évoquent ces rites continuent d'habiter les conversations des habitants, prêtant à ce site une profondeur qui dépasse la seule anecdote et témoigne d'un patrimoine immatériel encore palpable dans le quotidien de Saint-Quentin-de-Chalais.

FC (clp)



La cérémonie se concluait par une fête champêtre. *FC (clp)*

Souvenirs des décennies passées Quelque six décennies plus tard, Olivier de Belleville est revenu dans l'ancienne boulangerie où il venait acheter le pain pour ses grands-parents.

Une belle rencontre empreinte d'une grande nostalgie



Un ticket de pain de l'ancienne boulangerie Fradon. *C.D. (clp)*



Olivier de Belleville a relu son texte « La miche de pain » dans l'ancien fournil de la boulangerie. *C.D. (clp)*

BOISBRETEAU

« *Ici, vous êtes dans l'ancien fournil de la boulangerie*, indique Angélique Bassiny, en montrant la superbe porte à contrepoids en fonte du four qui a été précieusement conservé en l'état. *Le magasin était à côté et on y accédait par une porte qui a été fermée* », rappelle-t-elle à son visiteur. Ce mardi matin 11 août, elle a le bonheur d'accueillir dans sa salle à manger Olivier de Belleville.

L'alerte septuagénaire, originaire de Juvisy-sur-Orge en Île-de-France, a passé une grande partie de sa vie active dans le milieu de la banque à Paris, mais aussi en Martinique, en Guinée, à Djibouti avant de prendre sa retraite à Valenciennes. Celui qui habite actuellement à Auros (33) avait aussi ses grands-parents paternels à Bors-de-Baignes et dans sa jeunesse, il passait de merveilleuses vacances au Domaine de la Valade où ils habitaient.

De son père, Jehan, disparu en 1969, Olivier de Belleville a hérité de la passion de l'écriture. Admirateur de Francis Jammes, il a conçu de nombreux poèmes et des textes en prose pour ses petits-enfants, leur décrivant la vie dans un Sud-Charente qu'il chérissait. Voilà quelques mois, il a même édité un bel ouvrage, Le fil des jours, aux éditions du Parc.

« *Grâce aux réseaux, et en allant sur le Quart d'Heure charentais, j'ai trouvé certains de ses textes, notamment La miche de pain* », sourit Angélique Bassiny. À l'âge de quinze ans, à mobylette, Olivier venait de la Valade acheter du pain à la boulangerie de Boisbreteau que tenait le couple Guy et Huguette Fradon.

Attachée au patrimoine local, celle qui habite maintenant le commerce fermé mais dont il subsiste la grande cheminée du four est parvenue à réunir chez elle Olivier de Belleville et le propriétaire depuis 2012 du domaine de la Valade, Alain Colone qu'elle connaît bien.

C.D. (clp)

Au fil des Jours, textes et poèmes Olivier de Belleville éditions du Parc.

Ateliers communaux L'emploi de deux travailleurs en situation de handicap de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail d'Yviers permet l'entretien satisfaisant des espaces verts de la commune

Une solution d'entretien des espaces verts avec l'ESAT



Les deux travailleurs au centre, avec Olivier Durand, à droite, en charge de l'insertion professionnelle. *C.D. (clp)*



Une pause de trois semaines pour les deux travailleurs en situation de handicap de l'ESAT d'Yviers. *C.D. (clp)*

BROSSAC

Ce vendredi 31 juillet, en fin de matinée, Régis Chardavoine et Mélodie Meneret, travailleurs en situation de handicap de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail, l'ESAT d'Yviers, terminent le rangement de l'atelier communal de Brossac. À midi, le rideau métallique va se fermer pour trois semaines de congés.



Grâce à eux, nous sommes à jour, reconnaît Jean-Pierre Charbonnier, adjoint, 2° à droite *C.D. (clp)*

« *Grâce à eux, nous sommes à jour dans l'entretien de nos espaces verts du village*, assure, pleinement satisfait, Jean-Pierre Charbonnier, troisième adjoint en charge du domaine communal. *Hier, ils ont même pu donner une touche finale de nettoyage au bourg avant les vacances* », poursuit celui qui a la tâche de les encadrer tout en travaillant très souvent avec eux.

Au départ, en 2021, la municipalité de Brossac, qui avait un réel besoin de renfort en main-d'œuvre, s'est en effet tournée vers l'ESAT tout proche. Et de premières prestations individuelles de salariés sur deux journées toutes les deux semaines ont donné une solution adaptée. Depuis voilà un an, un contrat de mise à disposition de Régis Chardavoine comme agent communal sur trente-cinq heures hebdomadaires a été signé avec l'ESAT. Quant à Mélodie Meneret, depuis 2023, elle vient normalement en soutien au moins deux jours par mois.

En charge de l'insertion professionnelle à l'ESAT en tant qu'accompagnateur des travailleurs en prestation individuelle, Olivier Durant est venu faire le point avant la pause estivale. « *Notre objectif est d'ouvrir l'ESAT sur l'extérieur et d'offrir à ces travailleurs une formation et une vraie insertion possible dans le milieu* », assure-t-il lors du verre de l'amitié.

C.D. (clp)

Traiteur Après avoir travaillé en restauration dans plusieurs cuisines centrales, Sarah Marchadier vient de créer son autoentreprise.

« Les délices de Sarah.m » pour tous les événements



Une cuisine faite maison avec des produits de qualité *C.D. (clp)*

SAINTE-SOULINE

« *On mange d'abord avec les yeux* », assure ce lundi 10 août Sarah Marchadier, qui compte bien, dans sa vie professionnelle, continuer à appliquer cette vision de ses prestations culinaires. Alors que la jeune femme trentenaire habite actuellement Sainte-Souline, au lieu-dit Chez Bouchet, elle vient depuis le mois de juin dernier de créer *Les délices de Sarah.m*, son autoentreprise de traiteur et prestataire de service pour les évènements de la vie quotidienne.

« *À la maison, toute petite, j'ai toujours vu maman Brigitte beaucoup cuisiner* », confie-t-elle. Et tout naturellement, après ses années collège à Saint-Amand-de-Boixe, elle entre au lycée professionnel de Chasseneuil et suit une formation cuisine. Au cours de son apprentissage, elle a le bonheur de travailler sous la houlette d'Alain Faure à Saint-Groux et surtout chez le traiteur Stéphane Dumont à Saint-Amand-de-Boixe. « *Yohann Michaud y était alors chef cuisinier*, se souvient l'ancienne apprentie, *et c'est au sein de cette équipe que j'ai pleinement découvert le métier*. »

La vie active voit Sarah Marchadier exercer dix ans à la maison de retraite de Mansle, puis dans les cuisines centrales du lycée de Ruffec et de la Communauté de communes 4B à Baignes et Barbezieux.

« *J'ai commencé à effectuer des prestations pour ma famille en privé et ce sont ces derniers qui m'ont incitée à me lancer*. »

Cocktails, buffets, apéritifs dînatoires, réceptions privées, la jeune autoentrepreneuse est prête à tout : « *une cuisine faite maison avec des produits de qualité et beaucoup de passion* », assure celle qui peut travailler en salle des fêtes ou à domicile.

C.D. (clp)

Les délices de Sarah.m 06 77 61 07 23 traiteur et prestataire événementiel.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2622**976**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

Par acte sous seing privé en date à ANGOULEME du 31 juillet 2026, il a été constitué la Société
dont les caractéristiques suivent :
Dénomination : KORUM GROUP
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Siège social : 22 rue Louis Bleriot - 16600 MAGNAC SUR TOUVRE
Objet : La propriété et la gestion, de tous les biens mobiliers et/ou immobiliers, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles ;
Les activités d'assistance, de conseils et la réalisation de prestations de services auprès
des entreprises et des particuliers, les conseils pour les affaires et autres conseils de gestion
Durée : 99 ans
Capital social : 5.000€
Président : M. Davy FOULATIER demeurant 6 rue Joliot Curie - 16600 MAGNAC SUR TOUVRE Directeur
général : Alexandra FOULATIER demeurant 6 rue Joliot Curie - 16600 MAGNAC SUR TOUVRE
Cession des actions : En cas de pluralité d'associés, toute transmission d'actions, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, à un associé, un tiers ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé, sera soumise à l'agrément préalable de la société, donné par l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : RCS d'Angoulême 4
Pour avis, le Président

A2621**585**

SCI DU BEAUCANTON
Société civile immobilière
au capital de 100 euros

Siège social : 1 Impasse de la Lignolle
16 250 PERIGNAC

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SCI DU BEAUCANTON
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 100 euros
SIEGE SOCIAL : 1 Impasse de la Lignolle 16 250 PERIGNAC
OBJET : L'achat et la location, tant professionnelle que non professionnelle, de tous ensembles immobiliers ; L'acquisition - par voie d'achat, d'échange, d'apport ou autrement - l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ;
DUREE : 99 années
GERANCE : Monsieur Guillaume ROUSSEAU demeurant 1 Impasse de la Lignolle 16 250 PERIGNAC et Madame Marlyne MENSEN demeurant 1 Impasse de la Lignolle 16 250 PERIGNAC.
APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros
CESSION DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant pas la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'après agrément dans les conditions prévues par les statuts.
IMMATRICULATION : au R.C.S d'Angoulême.
Pour avis,

DIVERS

A2622**776**

Maître Elodie DUJON, avocat
3 bis av Wilson 16000 ANGOULEME

PLAZA
Rectificatif

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, les associés de la SAS PLAZA, au capital de 450000€uros, ayant son siège social 28 avenue de Pasleck 16400 LA COURONNE, RCS ANGOULEME 849449 574, a pris acte de la fin des mandats du Commissaire aux comptes titulaire, que son maintien n'étant plus imposé par la loi, il n'a pas été renouvelé.
Pour avis le Président.

FONDS DE COMMERCE

A2622**935**

Etude de Maîtres
Loïc HAZA et Laetitia DESSET
Notaires associés
à LA ROCHEFOUCAULD
(Charente) 13 rue des Tanneurs

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Laetitia DESSET, Notaire à LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS, le 12 août 2026, enregistré au SPFE de la Charente, le 14 août 2026, 2026N 1151, a été cédé un fonds de commerce par :
La Société dénommée GFGS06, SARL dont le siège est à ANGOULEME (16000) 43 rue de Genève , immatriculée au RCS d'ANGOULEME sous le n°830989430 ; en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce d'ANGOULEME en date du 1er décembre 2025, représentée par Me Romain RABUSSEAU, mandataire judiciaire, associé de la SELARL EKIP' sise à ANGOULEME (16000) 26 place Turenne, spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance rendue par le juge commissaire le 25 mars 2026,
Au profit de la Société dénommée CHEZ SILVANA, SARL dont le siège est à PERIGUEUX (24000), 4 place du Coderc , immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n°833037500.
Désignation : Fonds de commerce de Restaurant exploité à ANGOULEME (16000) 43 rue de Genève, connu sous le nom commercial «ANGOLO D'ITALIA».
La cession a été consentie moyennant le prix principal de 50 000 € avec entrée en jouissance au 12 août 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, en l'office du mandataire judiciaire sus dénommé (SELARL EKIP') où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2622**902**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date à MANSLE-LES-FONTAINES (16230) du 28 juillet 2026, enregistré le 03 août 2026 au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de CHARENTE dossier 2026 00020350 référence 1604P01 2026 A 00767, **Monsieur Philippe FONTAINE** et Madame HARMAND, épouse FONTAINE, demeurant ensemble à FONTCLAIREAU (16230) - Lieudit La Gagnarderie 16 rue du Relais de Poste, ont vendu à **Madame Bérénice LEFEBVRE**, demeurant à MAINE DE BOIXE (16230) - 11 rue de Bir Hakeim, un fonds de commerce de bar, journaux, loto, snack rapido, auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac exploitée dans le même local commercial, connu sous l'enseigne «**L'INDALO**» sis à MANSLE-LES-FONTAINES (16230) 16 rue du Relais de Poste Fontclaireau, pour l'exploitation duquel Monsieur Philippe FONTAINE est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULÊME sous le numéro SIREN 488 039 942 et répertorié à l'INSEE sous le numéro SIRET 488 039 942 00013 code APE 5630Z. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de QUATRE CENT DIX MILLE EUROS (410 000 €) s'appliquant à concurrence de TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE EUROS (388 000 €) aux éléments incorporels et de VINGT DEUX MILLE EUROS (22 000 €) aux éléments corporels matériels et agencements. Le transfert de propriété et le transfert de jouissance sont fixés au 28 juillet 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications à la société d'Avocat CABINET CHASSAIN - 91 boulevard de Bretagne - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE.
Pour insertion.

A2622**977**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date du 31 juillet 2026 enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'ANGOULEME le 5 août 2026 référence 1604P01 2026 A 00814, la société dénommée «**TAXI MAG**», société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros dont le siège social est à MORNAC (16600) 1 route de Mirambeau, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULEME sous le numéro 878 898 337, a cédé à **Monsieur Pierre NADAUD et Madame Katia MAGUIS-VIEUILLE** son épouse, demeurant GOND-PONTOUVRE (16160) 103 route des Fours à Chaux, un fonds d'activité d'exploitation de taxi dans la ville de GOND-PONTOUVRE (Charente) dans laquelle elle est titulaire d'une autorisation de stationnement portant le numéro 3, pour l'exploitation duquel la société TAXI MAG est identifiée à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) sous le numéro SIRET 878 898 337 00034 code APE 49.32Z. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de QUATRE VINGT MILLE EUROS (80 000 €) s'appliquant à concurrence de SOIXANTE DEUX MILLE DEUX CENTS EUROS (62 200 €) aux éléments incorporels et de DIX SEPT MILLE HUITS CENTS EUROS (17 800 €) aux éléments corporels. Le transfert de propriété et de jouissance a été fixé au 31 juillet 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications à l'adresse du Séquestre, la Société d'Avocat CABINET CHASSAIN sis à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE (16710) 91 boulevard de Bretagne.
Pour insertion.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**924**

Etude de Maîtres
Loïc HAZA et Laetitia DESSET
Notaires associés
à LA ROCHEFOUCAULD
(Charente) 13 rue des Tanneurs

Avis de dissolution

OM LAV-AUTO

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5000 €
Siège est à RIVIERES (16110)
Rue du Bourg Lotissement des Combes
SIREN sous le numéro
852155753 RCS ANGOULEME

Par assemblée en date du 10 août 2026, la Société susvisée, constituée pour une durée expirant le 4 novembre 2092, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 15 Juin 2026.
La gérance assumée par Monsieur Olivier MAILLOCHAUD a pris fin à la même date.
Les fonctions de liquidateur sont assurées à compter de la même date par Monsieur Olivier MAILLOCHAUD demeurant à RIVIERES (16110) rue du Bourg Lotissement des Combes pour une durée de 6 mois, toute correspondance étant adressée à son domicile sus indiqué.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULEME.
Pour avis,
Maître DESSET

MODIFICATIONS

A2622**918**

Société d'Avocats JURICA
www.jurica.fr

POLE DE SANTE SPANIACIEN

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires à capital variable
Siège social : 2 Avenue de Montbron
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC
880 141 668 RCS ANGOULEME

Par décision du 25/06/2026, l'Assemblée a constaté la fin du mandat de Gérant de Monsieur François CHARRENTON et nommé, à compter du même jour, en qualité de cogérantes, Madame Vanessa BOUDAULT (demeurant 2 bis Aristide Briand 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC) et Madame Isabelle LEBERT (demeurant 260 route de la Jauvigère Le Maine Joizeau 16590 BRIE), pour une durée de 3 années, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à tenir en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.
Pour avis, la gérance.

A2622**793**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SCI GENEVE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 EUR
Siège social :
145 B, rue Jules Durandeau
(16000) ANGOULEME
888.610.219 RCS ANGOULEME

Suite aux décisions des associés en date du 24 juillet 2026, il a été (i) pris acte de la démission de Monsieur **Wilfried TISSEUIL**, de son mandat de gérant, à compter du même jour (ii) décidé de nommer à compter de la même date en qualité de gérant :
Monsieur **Antonio Carlos MACHADO MONTEIRO,** demeurant à 2, chemin des Mongeries (16440) ROULLET-SAINT-ESTEPHE et (iii) du transfert de siège social et des activités actuellement fixés à 145 B, rue Jules Durandeau (16000) ANGOULEME à **97, boulevard Besson Bey (16000) ANGOULEME**, à compter de ce jour.
Pour avis

A2622**802**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«FAMILY PARTICIPATIONS»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 13.651.500 EUR
Siège social : FLÉAC «Gate Grenier»
798.474.151 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle réunie le 23 juin 2026, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes, le cabinet **«EXCO VALLIANCE CONSEILS»** vient à expiration avec l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
Décide de nommer en qualité de nouveau Commissaire aux comptes le cabinet **«EXCO VALLIANCE AUDIT»** exerçant professionnellement à PÉRIGNY (Charente-Maritime) 3, Avenue Bernard Moitessier, pour une durée de six exercices à compter de l'exercice en cours ouvert le 1 janvier 2026.
Pour avis.

A2622**934**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

L'associée unique de la société dénommée «CENTRE KOEL POITIERS», société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros ayant son siège social à SOYAUX (16800) 2 avenue du Général de Gaulle 940 475 627 RCS ANGOULEME a décidé en date du 30 juin 2026, en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Pour avis.

A2622**963**

SCEA DE LA BAYE

Société civile
au capital social de 373 300 €
Siège social :
1 Rue de l'Ancien Puits, Biard,
16130 SEGONZAC
Siren n° 802 431 148 RCS Angoulême

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/08/2026, la collectivité des associés a décidé les modifications suivantes, prenant effet le 12/08/2026 :
CAPITAL SOCIAL : porté à 373 400 €, par un apport de 100 € en numéraire.
GERANCE : ancienne mention : M. Claude THORIN ; Mme Mathilde THORIN / nouvelle mention : M. Claude THORIN ; Mme Mathilde THORIN ; Mme Elise THORIN, domiciliée 1 Rue de l'Ancien Puits, Biard, 16130 SEGONZAC.
Pour avis.
La gérance.

A2621**905**

SOCIETE D'EXPLOITATION de la DISTILLERIE des CHARDONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 500 €
porté à 30 561 €
Siège social : 17, impasse de Chardon
16130 GENSAC-LA-PALLUE
380 322 933 R.C.S. ANGOULÊME

Par décision du 29 juillet 2026, l'Associée Unique a décidé une augmentation du capital social de 61 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE CINQ CENTS EUROS (30 500 €). Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de TRENTE MILLE CINQ CENT SOIXANTE-ET-UN EUROS (30 561 €). Pour avis, la Gérance

---

A2622**949**

CLAUDE THORIN SARL

Société à responsabilité limitée
au capital social de 220 860 €
Siège social : 1 Rue de l'Ancien Puits
Biard, 16130 SEGONZAC
Siren n° 419 391 511 RCS Angoulême

Modification de la gérance

Réunie en assemblée générale extraordinaire le 12/08/2026, la collectivité des associés a décidé la modification de gérance suivante à compter du 12/08/2026 :
Ancienne mention : M. Claude THORIN - Mme MathildeTHORIN.
Nouvelle mention : M. Claude THORIN - Mme Mathilde THORIN - Mme Elise THORIN, domiciliée 1 Rue de l'Ancien Puits, Biard, 16130 SEGONZAC.
Pour avis.
La gérance.

A2622**933**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

L'associée unique de la société dénommée «SELARL DE SAGE-FEMME MARJOLLET-PREVOTEL «, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 € ayant son siège social à CHASSENEUIL SUR BONNIEURE (16260) 1 rue de la Gare 987 750 304 RCS ANGOULEME, a décidé en date du 29 juin 2026, en application des dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Pour avis.



DISSOLUTIONS

A2622**435**

FIDAREC

ENTREPRISE RAYNAUD MARCEL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 24B rue de l'Hermitage
16270 Roumazières-Loubert

Aux termes d'une décision en date du 5 août 2026, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Philippe LEVEQUE, demeurant 24, Rue de l'Hermitage 16270 Roumazières-Loubert, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 24 bis rue de L'Hermitage 16270 ROUMAZIERES LOUBERT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ANGOULEME, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2622**947**

Notaires

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

Barthandco
Société A Responsabilité Limitée à associé unique
Au capital de 100,00 euros
Siège social : 24 rue grande, 16230 MANSLE LES FONTAINES
RCS d'ANGOULEME : 929 398 915

L'assemblée générale extraordinaire a décidé, le 10 août 2026, la dissolution anticipée de la société, à compter de ce même jour, désigné en qualité de liquidateur Monsieur Jules BARTHELET demeurant 24 rue grande, 16230 MANSLE LES FONTAINES.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, soit au 24 rue grande, 16230 MANSLE LES FONTAINES.
Mention sera faite au RCS d'Angoulême.

Courrier Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT, choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Payez EN LIGNE
Attestations INSTANTANÉES
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59
t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Destination Santé

Se baigner après un repas : faut-il vraiment attendre 3 heures ?

Le principal danger évoqué par ceux qui attendent au moins trois heures après un repas avant de se jeter à l'eau est celui de l'hydrocution, un choc thermique. On a en effet longtemps pensé que la digestion augmentait suffisamment la température corporelle pour aggraver ce risque. En réalité, même après un repas, la hausse de température du corps reste modérée et ne suffit pas à provoquer un véritable choc thermique. Autre idée reçue : pendant la digestion, le sang serait mobilisé vers l'abdomen, au détriment des muscles, ce qui pourrait entraîner des crampes et augmenter le risque de noyade. Là encore, cet effet existe, mais il est trop faible pour représenter un danger réel chez une personne en bonne santé.

Le vrai risque : la chaleur et le soleil

Le danger ne vient donc pas directement du fait de manger avant de se baigner. Il est surtout lié aux conditions dans lesquelles on se met à l'eau. Le moment le plus à risque correspond généralement au début d'après-midi, lorsque la chaleur est intense. Après une exposition prolongée au soleil, le corps est très chaud. Entrer brusquement dans une eau froide peut alors provoquer un malaise. Finalement, le conseil d'attendre avant de se baigner n'est pas totalement faux, mais pas pour les raisons que l'on croit. Prendre son temps après le repas permet surtout d'éviter les heures les plus chaudes de la journée. En fin d'après-midi, les conditions sont bien plus favorables : le soleil est moins agressif et la baignade plus agréable.

Les bons réflexes à adopter

Plutôt que de surveiller la montre, mieux vaut adopter des gestes simples pour limiter les risques :

• Entrez progressivement dans l'eau ;

• Mouillez-vous d'abord la nuque, le visage et le ventre avant de vous immerger ;

• Évitez de vous baigner en cas de forte chaleur après une longue exposition au soleil.

Comment aider votre enfant face à ses cauchemars ?

Entre 2 et 5 ans, les petits cauchemars sont fréquents. C'est normal et ils ne doivent pas inquiéter.
« Ils permettent aux enfants de se libérer des tensions et des conflits de leur journée », explique Laurence Pernoud dans *« J'élève mon enfant »*. Les mauvais rêves participent d'ailleurs à sa maturation émotionnelle.

Mais si les cauchemars se reproduisent trop souvent, vous devrez en déterminer les causes. Posez-vous les bonnes questions. *« N'a-t-il pas fait un dîner trop copieux ? »*, *« N'est-il pas trop couvert ? »*, *« N'a-t-il pas vu à la télévision des images qui lui auraient fait peur ? »*, *« L'histoire du soir n'était-elle pas trop effrayante ? »*. En effet, les peurs du jour résonneront la nuit. Une nouvelle situation ou une ambiance familiale tendue peuvent aggraver la situation. Mais les racines des cauchemars peuvent aussi être plus insidieuses. Par exemple une discipline que vous lui imposez, comme le fait d'être sage ou de ne pas mouiller son lit. Ces exigences peuvent lui apparaître comme une pression.

Comment réagir ?

Rassurez-le et s'il en est capable, faites-lui raconter son cauchemar. Rappelez-lui que vous êtes juste à côté. Si besoin, laissez sa porte ouverte. Vous pouvez l'impliquer en lui faisant invoquer les *« pouvoirs magiques »* de ses héros préférés. N'oubliez pas de laisser une place importante au rituel du coucher. Contes et câlins du soir participent à un sommeil de qualité.



Nick Fedirko - Phovoir

MASH : cette maladie du foie qui progresse souvent en silence

À l'occasion du lancement de l'Initiative Santé du Foie & MASH, plusieurs acteurs de santé alertent sur cette maladie chronique du foie encore méconnue. Étroitement liée à l'obésité et au diabète, la MASH évolue souvent sans symptôme pendant des années, alors qu'elle peut conduire à une cirrhose ou à un cancer du foie.

Près de 8 millions de Français présenteraient une stéatose hépatique liée à un dysfonctionnement métabolique. Chez certains, cette accumulation de graisse évolue vers une inflammation chronique du foie, la MASH (anciennement NASH), responsable d'une fibrose pouvant évoluer vers une cirrhose. Longtemps silencieuse, la maladie reste largement sous-diagnostiquée. Pourtant, les personnes souffrant d'obésité, de diabète de type 2 ou de dyslipidémie sont particulièrement exposées. La MASH augmente également le risque de maladies cardiovasculaires, première cause de décès chez ces patients.

Pour améliorer le dépistage et sensibiliser le grand public, l'association SOS Hépatites & Maladies du foie, Echosens et Madrigal Pharmaceuticals lancent l'Initiative Santé du Foie & MASH afin de faire de la santé du foie un véritable enjeu de santé publique.

L'art de la confiture

Confiture ou gelée ? Proches l'une de l'autre, ces deux préparations sont en quelque sorte des modes de conservation de fruits à l'aide de sucre. La confiture est réalisée à partir de la « chair » du fruit, cuite avec du sucre. Quant à la gelée, elle est élaborée à partir du jus des fruits, particulièrement de ceux qui tiennent peu la cuisson. A l'image du raisin.

Une confiture « à l'ancienne » se prépare dans une bassine en cuivre, à large ouverture pour faciliter l'évaporation de l'eau des fruits. Ce métal permet une diffusion très harmonieuse de la chaleur. La réalisation d'une confiture n'est pas si compliquée. L'enjeu étant de trouver le très subtil équilibre qui vous permettra de reproduire le « vrai » goût du fruit. Elle ne doit être ni trop fade, ni trop sucrée, le tout avec la bonne consistance… Si vous souhaitez vous lancer, procurez-vous des fruits bien mûrs. Ils seront naturellement riches en sucre, ce qui vous permettra de moins en ajouter lors de la cuisson. Ensuite, faites chauffer votre mélange fruits/sucre à feu doux puis… armez-vous de patience ! Tournez encore et toujours jusqu'à obtenir la consistance rêvée.

Une fois la cuisson aboutie, il vous reste à disposer votre confiture dans des pots. A noter qu'ils doivent être stérilisés. Pour cela, 10 à 15 minutes avant la fin de la cuisson, plongez-les intégralement dans une eau bouillante, ainsi que les couvercles. Sortez ensuite les pots (en évitant de vous brûler) dès que la confiture est prête. Disposez-les à l'envers sur un torchon propre. Une fois les gouttes d'eau évacuées, retournez les pots et remplissez-le avec – idéalement – un entonnoir à confiture. Refermez et laissez refroidir le pot de préférence à l'envers. A ce stade, armez-vous encore de patience avant de déguster.



Taras Grebinets - Phovoir

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !

RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR : WWW.DESTINATIONSANTE.COM

destinationsanté L'information santé au quotidien

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Issa Films / YZE

Comme un prince

Ahmed Sylla campe Souleyman, une étoile montante de la boxe. Alors qu'il se prépare pour les Jeux olympiques avec l'équipe de France, il prend part à une bagarre dans un bar et se fracture la main. Voyant ses rêves de champion anéantis par cette blessure, Souleyman se retrouve, en prime, condamné à des travaux d'intérêt général au château de Chambord. Il va se lier d'amitié avec Mélissa, une adolescente fragile possédant des aptitudes remarquables au combat à mains nues. Stupéfait par le potentiel de la jeune fille, l'athlète déchu va la prendre sous son aile et peu à peu retrouver le goût de vivre…
Avec *Comme un prince*, son premier long métrage en tant que réalisateur, Ali Marhyar allie ses deux passions pour la boxe – il a lui-même pratiqué durant sa jeunesse – et l'histoire, notamment celle des châteaux de France. Le co-créateur de la série *Casting(s)* – avec Pierre Niney – signe un film drôle et touchant, qui parle des valeurs du sport et de transmission.
L'humoriste Ahmed Sylla a pris une dizaine de kilos de muscles et s'est entraîné pendant plusieurs semaines afin d'incarner un boxeur crédible à l'écran. La jeune actrice Mallory Wanecque, révélation de *L'Amour ouf*, ici dans le rôle de Mélissa, a également pris des cours afin de se familiariser avec les chorégraphies de combat. Le film réunit aussi Julia Piaton, Igor Gotesman, Jonathan Cohen, Jonathan Lambert, Habib Dembélé ou encore Cécile Bois.

Dimanche 23, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Ça commence aujourd'hui*
Depuis une décennie déjà, Faustine Bollaert recueille la parole de Français sur le plateau de *Ça commence aujourd'hui*. Pour célébrer cet anniversaire comme il se doit, la présentatrice donne rendez-vous aux téléspectateurs le 24 août à 13 h 55 afin de découvrir une saison qui s'annonce pleine de nouveautés !
Du lundi au vendredi, France 2, 13 h 55

| *Gomorra - Les Origines*
Cette série préquelle est centrée sur les jeunes années de Don Pietro Savastano, le héros mafieux de *Gomorra*. On y découvre comment cet adolescent des quartiers pauvres de Naples a commencé à travailler pour la Camorra dans les années 70. Il est interprété par Luca Lubrano.
Lundi 24, Canal+, 21 h 05

| *Mon jour de chance*
Guillaume de Tonquédec monte sur les planches pour jouer dans la pièce *Mon jour de chance*, enregistrée au Théâtre Fontaine de Paris. Il incarne un homme retrouvant ses amis d'enfance le temps d'un week-end. Ils se souviennent qu'à l'époque, ils prenaient leurs décisions en lançant les dés. Et si c'était l'occasion de rejouer ?
Mardi 25, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Le Roi Soleil à Versailles, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.25 Santa le concert événement, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
Présenté par Cyril Féraud
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE CANTAL
22.45 Meurtres en Bourgogne, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
COLD STORAGE
Avec Georgina Campbell
22.45 Souviens-toi... l'été dernier, film
FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Jérôme Pitorin
22.30 Échappées belles
M6
21.10 DIVERTISSEMENT
LE ROI SOLEIL À VERSAILLES
22.50 Notre-Dame de Paris - Les grandes retrouvailles 25 ans après
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
L'ARMÉE DES ROMANTIQUES
22.35 L'armée des romantiques, doc.

DIMANCHE


Spider-Man : homecoming, TF1

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : HOMECOMING
Avec Tom Holland
23.40 Blue Beetle, film
FRANCE 2
21.10 FILM
COMME UN PRINCE
Avec Ahmed Sylla
22.40 Première affaire, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE MORSE 10
Avec Shaun Evans
22.40 Les enquêtes de Morse, série
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
PLATINI
22.40 Strikers, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, une artiste, Claudia Cardinale, son dernier port d'attache, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
UN MONDE PARFAIT 10
Avec Kevin Costner
23.15 Kevin Costner et le western, doc.

LUNDI


Enquêtes au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS
22.05 Meurtres au paradis, série
FRANCE 3
21.10 FILM
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS 10
23.20 Once upon a time… in Hollywood, film
CANAL+
21.05 SÉRIE
GOMORRA - LES ORIGINES 10
22.50 Fake you - Une vraie histoire de faux, doc.
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.40 Les avions du bout du monde, doc.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22.20 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
SYMPHONIE POUR UN MASSACRE
22.45 D'une vie à l'autre, film

MARDI


O.P.J., France 3

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 SPECTACLE
MON JOUR DE CHANCE
22.40 Lily et Lily, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J. 10
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CHAMPIONS LEAGUE
Barrages retour
22.55 Débrief UEFA, mag.
23.20 Reconnu coupable, film
FRANCE 5
21.00 FILM
NIKITA 12
Avec Anne Parillaud
22.55 C dans l'air, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.00 Zone interdite, mag.
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
LES DERNIERS JOURS DE KABOUL
Le pays perdu
22.00 Les derniers jours de Kaboul, doc.

MERCREDI


Nos terres inconnues, France 3

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES INVISIBLES 10
Avec Guillaume Cramoisan, Nathalie Cerda
21.55 Les invisibles, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
NOS TERRES INCONNUES
Présenté par Samuel Ostiguy
22.50 Ce qui reste des amours de nos mères, doc.
CANAL+
21.05 FILM
EDDINGTON
Avec Joaquin Phoenix, Emma Stone
23.30 Bugonia, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.
M6
22.20 SÉRIE
LES AMATEURS 10
Avec François Damiens, Vincent Dedienne
23.35 Les Amateurs, série
ARTE
20.55 FILM
PHOENIX
Avec Nina Hoss
22.30 Contrôle d'identité, film

JEUDI


The Agency, Canal+

TF1
21.10 SPECTACLE
L'HUMOUR À LA PLAGE
22.25 L'humour à la plage, la suite, spectacle
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
23.25 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LES MYSTÈRES DE LA DUCHESSE
22.50 Les mystères des majorettes, téléfilm
CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.50 Prisoner, série
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
21.10 SPECTACLE
SOLIDARITÉ INCENDIES : LE GRAND CONCERT EN DIRECT
23.20 Cauchemar en cuisine, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
DE GRÂCE
23.25 Hunga Tonga, la colère du volcan des abysses, doc.

VENDREDI


À l'instinct, France 2

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Présenté par Arthur
23.45 Le grand concours
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
À L'INSTINCT
Avec Christopher Bayemi
22.45 A l'instinct, série
FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
CORSU MEZU MEZU, UN SOIR AU VÉLODROME AVEC PATRICK FIORI
23.35 K Cantà, nos régions en chansons, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
GREENLAND MIGRATION
Avec Gerard Butler
22.40 Cold storage, film
FRANCE 5
21.00 SÉRIE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
23.20 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
22.25 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

The Voice Kids ★★



L'équipe de *The Voice Kids* revient samedi sur TF1 ! Santa, Patrick Fiori, M Pokora et Soprano forment à nouveau le jury taquin et complice de ce concours bienveillant qui oppose soixante jeunes chanteurs de 6 à 15 ans. Cette année, l'émission accueille aussi l'artiste Styleto en tant que confidente des stars en herbe en coulisses. Des nouveautés viendront également pimenter la compétition. **Samedi 22, TF1, 21 h 10**

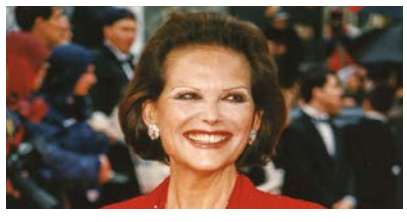
Le Roi Soleil à Versailles ★★

M6 rediffuse *Le Roi Soleil à Versailles*, un spectacle unique enregistré depuis le célèbre château à l'occasion des 20 ans de la comédie musicale culte. Emmanuel Moire est accompagné par la nouvelle troupe du *Roi Soleil* mais c'est le Canadien PETiTOM, connu pour son rôle dans *Molière, le spectacle musical*, qui fait office de narrateur. Ensemble, ils déroulent le parcours de Louis XIV. **Samedi 22, M6, 21 h 10**

Spider-Man : Homecoming ★★

Après ses derniers exploits, relatés dans *Captain America : Civil War*, Peter Parker tente de retrouver sa vie d'avant, partagée entre le lycée, sa famille, ses amis et son identité secrète. Mais, électrisé par son statut de superhéros, le jeune homme, à présent épaulé par le charismatique Tony Stark, alias Iron Man, ne rêve que d'une chose : avoir l'occasion de réaliser de nouveaux coups d'éclat. Ça tombe bien, Le Vautour, un supervilain, débarque en ville ! **Dimanche 23, TF1, 21 h 10**

Une maison, une artiste ★★



Une maison, une artiste rend hommage à Claudia Cardinale, disparue en septembre 2025. Dans les dernières années de sa vie, l'actrice italienne avait investi une ancienne tannerie à Nemours, avec ses deux enfants. Elle a transformé cette ancienne bâtisse en lieu de vie culturel et cosmopolite, avec notamment un restaurant, Le Picardeau, encore ouvert aujourd'hui. **Dimanche 23, France 5, 22 h 45**

Koh-Lanta All Stars ★★

Koh-Lanta est déjà de retour sur TF1 avec une édition « all stars ». Dix-huit anciens candidats emblématiques, dont Freddy, Ugo, Naoil, Christina, Clémentine et Moussa, vont tenter de survivre dans l'archipel des Perles, au sud du Panama, au bord de l'océan Pacifique. Une saison riche en surprises qui devrait déstabiliser ces aventuriers aguerris. **Mardi 25, TF1, 21 h 10**

Les Amateurs ★★

Cette fiction met en scène Vincent et Alban, deux hommes ordinaires qui travaillent pour le département de la Meurthe-et-Moselle. Le premier vient de se faire plaquer par sa copine, qui est aussi sa patronne, tandis que le second est un quadragénaire vivant toujours chez sa mère. Un jour, Vincent assiste à un terrible accident de voiture. Sur le bas-côté de la route, il aperçoit un téléphone portable qui se met à sonner et décide d'y répondre… **Mercredi 26, M6, 21 h 10**

Nos terres inconnues ★★



Samuel Ostiguy part à la découverte de l'Aveyron avec Jeanfi Janssens. L'humoriste ch'ti et ancien steward d'Air France a voyagé partout dans le monde mais connaît moins nos régions. Les deux hommes commenceront leur périple à Saint-Côme-d'Olt, un village situé dans le nord du département. Des contreforts de l'Aubrac aux falaises des Grands Causses, ils partiront à la rencontre des habitants. **Mercredi 26, France 3, 21 h 10**

Solidarité incendies : le grand concert en direct ★★★

La France a été durement touchée par les fortes chaleurs et les incendies ces dernières semaines et de nombreuses familles ont perdu leur maison. Face à cette situation, Julien Courbet, Éric Jean-Jean et Élodie Gossuin présentent un grand concert caritatif depuis l'Arkéa Arena de Bordeaux afin de venir en aide aux sinistrés. **Jeudi 27, M6, 21 h 10**

À l'instinct ★★

La série policière *À l'instinct* revient avec un épisode inédit. Cette fois, les enquêteurs Téva (Christopher Bayemi) et Oriane (Juliette Plumecocq-Mech) tentent d'élucider le meurtre d'une adolescente de 16 ans, dont le corps a été retrouvé calciné sur un bûcher dans un champ. Cette lycéenne, bonne élève, cachait un mystérieux secret ésotérique… Raphaël Lenglet, Philippe Duquesne mais aussi Sylvie Flepp (*Plus belle la vie*) figurent aussi au casting. **Vendredi 28, France 2, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Scènes de ménages


© Capture d'écran / Noon

Cette saison de *Scènes de ménages* dévoile de nombreuses évolutions, du lundi au vendredi sur M6. Entre autres, les personnages de Fabien et Emma et leurs trois enfants changent de vie et s'installent à Dallas, au Texas ! « *Bricoflex a proposé une promotion à Emma, il y a quelque temps déjà, pour un poste aux États-Unis et donc c'est la suite logique. Elle accepte et sa famille la suit dans cette nouvelle vie* », nous explique Anne-Élisabeth Blateau, l'interprète d'Emma. Parmi les autres nouveautés de la série humoristique, Raymond voit revenir son fils dans sa vie ! Celui-ci est interprété par Bruno Solo. José et Liliane se lancent dans de gros travaux, Camille et Philippe adoptent enfin un enfant, Alice et Sofiane recrutent un employé dans leur épicerie et Leslie et Léo partent à l'aventure en van !

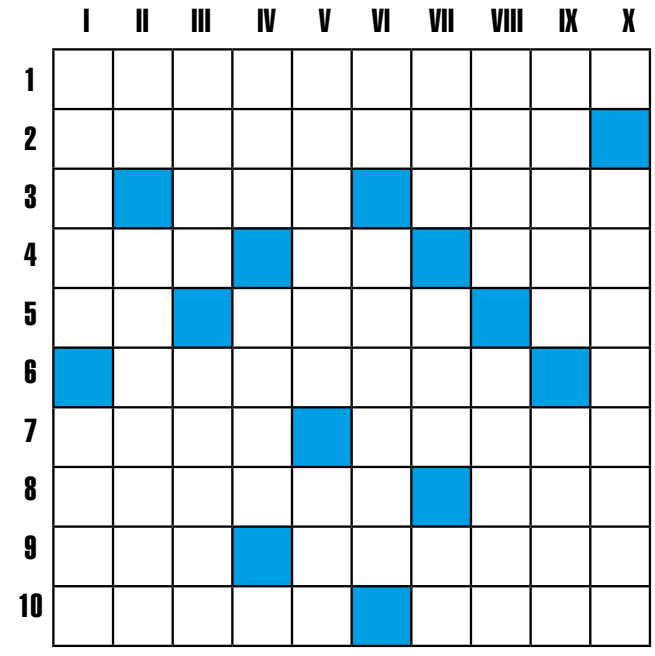
Du lundi au vendredi, M6, 20 h 40

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Catéchisme : quand les parents s'investissent* À quelques jours de la rentrée, zoom sur les parents bénévoles qui enseignent le catéchisme à nos enfants, en paroisse ou dans les écoles. ***Mercredi 26, 22 h 25***

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Saluts cérémonieux. 2. Certaines sont des monstruosités. 3. Enduit tenace. Dans le nom d'une variété de prune 4. Cheville ouvrière. Exclamation. Chose sans valeur. 5. Pronom. Dieu le maudit. Adverbe. 6. Les maîtres d'école, autrefois, s'en servaient. 7. Mince et élégante. Moyen de réussir. 8. Celui, par exemple, qui fait la plonge. Première. 9. Près du O. Empreinte de sincérité. 10. Bon pour le service. Grandes ouvertes.

VERTICALEMENT

I. Collet d'ornement. Dont les contours sont peu nets. II. Préposition. Qui est toujours sur ses gardes. III. Pique. Vers à la fin d'une ballade. IV. Plus ou moins secoué. Fabrique. V. Outil de jardinage. Plus ou moins malade. VI. Article étranger. Qui exprime un état de douce gaieté. VII. Dément. Sans ambages. Avant une remarque. VIII. Dans un nom de guerre. Partie de la cale d'un navire. IX. Epée ancienne. Plane. X. Eloignées.

SUDOKU

1	7	4			3	5	8	
2	5	9	1	8		3		
6				4	9		1	7
	8		4			7	6	
4			3	7	5		2	
5		7	8			9	3	4
					4			2
	4	3	9				7	1
7	2							

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Révérences. 2. Anomalies. 3. Luit. Ente. 4. Ame. Eh. Toc. 5. Te. Caïn. Çà. 6. Férules. 7. Fine. Atout. 8. Laveur. Une. 9. ONO. Sentie. 10. Utile. Bées.

VERTICALEMENT

I. Babat. Flou. II. En. Méfiant. III. Volé. Envoi. IV. Emu. Crée. V. Râteau. Usé. VI. El. Hilare. VII. Nie. Net. NB. VIII. Cent. Soute. IX. Estoc. Unie. X. Ecartées.

1	7	4	2	6	3	5	8	9
2	5	9	1	8	7	3	4	6
6	3	8	5	4	9	2	1	7
3	8	2	4	9	1	7	6	5
4	9	6	3	7	5	1	2	8
5	1	7	8	2	6	9	3	4
9	6	1	7	3	4	8	5	2
8	4	3	9	5	2	6	7	1
7	2	5	6	1	8	4	9	3

JEUX DE MOTS

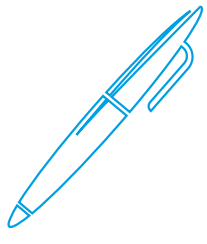
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Espace vert	Aussi vite que possible	Serpent venimeux	Pronom	Abréviation de temps	Trinque	Personnage de Mozart	Mille-pattes	Certains soins du ménage
Révolte paysanne →	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
A chaque fois →	→								
Feuille de tabac →	→				Capitale → / Canards				
Façon de frapper →	→			Arme / Dégoûté	→ ↓				
Ce qu'était Galilée →	→			↓				Est fait pour des besoins	
Fait pour →	→		Préfixe → / Calife	→		Blousés → / Pronom	→	↓	
Temps de repos →	→		↓			↓	Note → / Poisson	→	
Petit avion →	→			Narration → / Disparu	→		↓		
Insecte des lieux obscurs →	→			↓		Recueil → / Parasite	→		
Ville de Franche-Comté →	→				Boisson → / Ennui	→ ↓			
Désinence verbale →	→		Monnaie de l'Inde →	→	↓				
Arbres fruitiers →	→								

AGREGEE
ALANGUIR
ANTEE
APPENTIS
ASSIEGER
ASSISTER
CANNA
CHERTE
CIMIER
COSTUMER
DESASTRE
EFFRAIE
ENSERRER
FLECHAGE
FLIC
FLORIDE
GERS
GLACIALE
HURLANTE
INDIQUER
IPOMEE
ISLANDE
MALFAIRE
MARIEE
MEFIANCE
MESSAGER
MONNAIE
PALIE
PAMPRE
RALENTI
RAMEQUIN
RECHUTER
REFUGIER
ROSAT
SEQUELLE
SULFATER
SURVOLER
VANTARD
VIVRE

À découvrir : un mot de 10 lettres

A	E	C	N	A	I	F	E	M	O	N	N	A	I	E
L	S	G	I	P	E	R	A	M	E	Q	U	I	N	R
A	R	S	A	L	R	E	T	A	F	L	U	S	U	T
N	E	R	I	H	F	L	O	R	I	D	E	P	R	S
G	G	E	N	S	C	I	M	I	E	R	M	E	R	A
U	A	F	D	E	T	E	E	I	R	A	M	E	P	S
I	S	U	I	Q	L	E	L	E	L	U	G	P	U	E
R	S	G	Q	U	E	L	R	F	T	E	E	R	T	D
E	E	I	U	E	A	A	A	S	I	N	V	N	R	N
I	M	E	E	L	G	I	O	S	T	O	A	A	A	A
A	P	R	R	L	R	C	S	I	L	L	T	N	L	L
R	A	O	P	E	E	A	S	E	R	N	N	R	E	S
F	L	S	M	A	G	L	R	U	A	A	I	E	N	I
F	I	A	A	E	E	G	H	V	C	H	E	R	T	E
E	E	T	P	R	E	T	U	H	C	E	R	V	I	V



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : PEUPLERAIE

J	A	C	Q	U	E	R	I	E	
A	T	O	U	T	C	O	U	P	
R	O	B	E	■	O	S	L	O	
D	U	R	■	E	P	I	E	U	
I	T	A	L	I	E	N	■	S	
N	E	■	A	D	■	E	U	S	
P	A	U	S	E	S	■	R	E	
U	L	M	■	R	E	C	I	T	
B	L	A	P	S	■	A	N	A	
L	U	R	E	■	G	R	O	G	
C	E	R	I	S	I	E	R	S	
I	R	■	R	O	U	P	I	E	
C	E	R	I	S	I	E	R	S	

Agriculture La production française de maïs grain devrait chuter de 35% en 2026, à 9 millions de tonnes. Le recul des surfaces cultivées et la baisse des rendements en raison des canicules et de la sécheresse expliquent cette récolte particulièrement mauvaise.

Le maïs a-t-il encore un avenir en France?

Jamais la récolte de maïs n'aura été aussi mauvaise depuis les années 1980. Le ministère de l'Agriculture table désormais sur une production de 9 millions de tonnes en 2026, en baisse de 35 % sur un an. La situation est telle que la France, longtemps premier producteur indétrônable au sein de l'Union européenne, se retrouve désormais talonnée par la Pologne.

Une superficie cultivée en recul

La chute était partiellement prévisible, les agriculteurs ayant moins semé cette année : 1,21 million d'hectares de maïs grain, en recul de 21 % par rapport à 2025. La raison ? La hausse du prix des engrais sur fond de guerre au Moyen-Orient, tandis que celui du maïs est resté relativement bas du fait de la concurrence internationale avec les États-Unis et le Brésil. Certains exploitants ont donc privilégié la culture du tournesol.

Des rendements plombés par la sécheresse

À ce contexte géopolitique se sont ajoutées la sécheresse et les chaleurs extrêmes. Les rendements ont décroché de 19 %. Selon le ministère, il faut remonter à 2003 pour retrouver une telle diminution. Les épisodes de chaleur de juin et juillet sont intervenus à des moments sensibles du cycle du maïs, notamment sa floraison. Le manque de précipitations s'est ajouté aux températures élevées. Alors que la plante, déjà gourmande en eau, en avait davantage besoin pour affronter la chaleur, elle a peiné à en puiser dans des sols secs. L'eau absorbée a alors servi prioritairement à maintenir la plante en vie, au détriment de la formation du grain.



Un champ de maïs affecté par le manque d'eau dans la Manche fin juillet. PH. MAXPPP

L'irrigation et la nature des sols, facteurs déterminants

La situation varie toutefois fortement selon les parcelles. Pour Franck Laborde, président de l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) et représentant de la FNSEA, les parcelles irriguées ont mieux résisté aux épisodes de chaleur. Il avance une perte de rendement de 10 à 20 % dans les parcelles équipées de systèmes d'irrigation, contre 40 à 50 % pour celles qui ne l'étaient pas. De quoi relancer les débats sur la gestion de l'eau. Franck Laborde juge la France *« sous-dotée »* en infrastructures d'irrigation et défend le développement du stockage de l'eau. Une position qui s'inscrit dans les revendications portées de longue date par la filière maïs, alors que la loi d'urgence agricole prévoit le doublement du stockage d'eau d'ici à 2035.

Mais l'irrigation n'explique pas tout. La nature des sols joue aussi. *« Les terres argileuses, qui retiennent davantage l'eau, résistent nettement mieux que les sols sableux, comme dans les Landes, où la situation devient particulièrement délicate pour la culture du maïs »*, précise Thierry Pouch, chef économiste aux chambres d'agriculture France, qui plaide pour un diagnostic région par région pour déterminer les territoires où la culture du maïs a encore de l'avenir.

Des variétés adaptées au réchauffement

Pour affronter le réchauffement, la filière va devoir s'adapter, notamment en élaborant de nouvelles variétés, capables de résister à la chaleur. *« Il va falloir se résoudre à de nouvelles semences de maïs qui produisent moins, mais de façon plus certaine face aux conditions extrêmes »*, tranche Boris Parent, scientifique écophysiologiste à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). Le scientifique évoque par exemple les variétés plus précoces de maïs nain qui, grâce à leurs feuilles plus petites, s'avèrent moins gourmandes en eau.

Ces pistes se heurtent à une contrainte de temps : le rythme de la recherche ne suit pas celui du dérèglement climatique. À court terme, il sera difficile de déployer ces nouvelles semences à grande échelle, alors que les canicules sont appelées à se répéter. Et ces développements ont un coût. Les producteurs devront choisir entre continuer de miser sur des variétés à fort rendement, mais exposées aux aléas climatiques, ou basculer vers des semences moins productives et plus chères, mais plus fiables face aux épisodes extrêmes.

Un avenir incertain pour la filière

La France parviendra-t-elle à subvenir à ses propres besoins cette année ? Gautier Le Molgat, directeur général d'Argus France, se montre rassurant, estimant que 9 millions de tonnes suffisent aux différents besoins, notamment en matière d'alimentation animale et d'amidonnerie. Mais une production nationale plus faible réduit la capacité à approvisionner simultanément les marchés français et européens. De ce fait, des pays comme l'Espagne ou ceux du Benelux pourraient devoir davantage importer depuis la Pologne, voire l'Amérique du Sud. Pour la filière, *« l'avenir est plus qu'incertain »*, juge Thierry Pouch.

Félix DIDIER

Fin de vie Les sages ont jugé, le 14 août, le texte sur l'aide à mourir conforme à la Constitution. Mais ils ont aussi, entre autres, dispensé les établissements privés de pratiquer l'aide à mourir.

Le Conseil constitutionnel valide l'aide à mourir… avec des réserves

C'est en plein cœur de l'été que le Conseil constitutionnel a rendu sa décision, très attendue, sur la loi votée le 15 juillet, instaurant un droit à l'aide à mourir. Une décision évidemment scrutée de près en raison de la grande sensibilité du texte mais aussi du nombre de saisines adressées aux sages. Trois sur cinq saisines émanaient de députés de la droite et centre, de députés du Rassemblement national et de sénateurs Les Républicains. Les deux autres avaient marqué les esprits puisqu'elles avaient été déposées par le président du Sénat Gérard Larcher et par le Premier ministre Sébastien Lecornu.

La pression était donc assez forte sur le Conseil constitutionnel qui, le 14 août, a validé l'intégralité de la loi, tout en formulant trois *« réserves d'interprétation »*. La première concerne les établissements de santé privés qui étaient obligés par la loi de pratiquer l'aide à mourir dans leurs locaux. Ce qui suscitait de très fortes inquiétudes.

« La loi sur la fin de vie veut nous contraindre à laisser pratiquer dans nos établissements des suicides assistés et des euthanasies. Être contraints, ce n'est pas consentir parce que nos consciences sont en souffrance », indiquait, fin juillet, 150 dirigeants d'institutions de santé catholiques sur le site de *La Croix*.

C'est en mettant en avant les exigences constitutionnelles découlant de la liberté d'association et de liberté d'entreprendre que le Conseil a ouvert une brèche. Il estime que le texte ne saurait s'opposer à *« ce que le responsable d'un établissement privé puisse refuser que la procédure d'aide à mourir se déroule dans ses locaux lorsqu'une telle procédure est manifestement contraire aux missions statutaires ou au projet de l'établissement »*.

Une condition est toutefois posée : les établissements privés pourront ne pas appliquer l'aide à mourir uniquement si, localement, d'autres structures peuvent satisfaire la demande des patients. Ce qui revient à appliquer les mêmes dispositions que celles existant pour l'interruption volontaire de grossesse.

« Cette décision va nous permettre d'être très clair dans le contrat moral que nous passons avec les résidents et les familles. Nous pourrons leur assurer que, dans nos établissements, l'aide à mourir ne sera pas pratiquée », salue Jean-René Berthélémy, président de la Fédération nationale des institutions de santé et d'action sociale d'inspiration chrétienne (Fnisasic).

Cette réserve ne sera pas nécessairement inscrite dans un décret d'application. Mais en la formulant, le Conseil précise l'interprétation qui devra être faite de la loi. À l'avenir, en cas de litige face à une structure privée refusant l'aide à mourir, ce sera à un juge, en se basant sur cette interprétation du texte par les sages, de déterminer si ce refus est ou non fondé.

La deuxième réserve accorde aux pharmaciens une clause de conscience, déjà prévue pour les médecins et infirmiers. *« La réalisation d'une préparation magistrale létale ou sa délivrance est susceptible de heurter les convictions personnelles du pharmacien qui en est chargé »*, souligne le Conseil. Cette réserve *« est une bonne chose. Comment imaginer qu'un pharmacien puisse préparer un produit létal de la même façon qu'un traitement antibiotique ? »*, se félicite à nouveau Jean-René Berthélémy.

Agnès Firmin Le Bodo, députée Horizons (Seine-Maritime) est, quant à elle, très réservée. *« Jusque-là, les pharmaciens n'avaient pas de clause de conscience pour une raison simple : leur rôle est de vérifier la régularité de l'ordonnance du médecin mais ils n'ont pas à la juger. Là, on va créer un précédent. Et qui nous dit que, demain, on ne va pas permettre aux pharmaciens de ne plus délivrer de pilules abortives ? »*, s'interroge l'ancienne ministre déléguée à la Santé, qui fut à l'origine du premier projet de loi fin de vie.

La troisième réserve concerne les demandes d'aide à mourir de majeurs protégés. La loi prévoit l'obligation pour le médecin de recueillir les observations de leurs tuteurs. Pas suffisant pour les sages, qui souhaitent que le praticien prenne en compte dans sa décision les observations formulées. Sans pour autant être obligé de suivre à la lettre ce que lui aura été dit.

Pour le reste, le Conseil a écarté les nombreuses observations qui nourrissaient les cinq saisines. Plusieurs, notamment celle du Premier ministre, jugeaient trop court le délai de réflexion de deux jours accordé à tout malade demandant une aide à mourir. *« Aucune exigence de valeur constitutionnelle n'impose de façon générale le respect d'un délai de réflexion préalablement à la réalisation d'un acte médical ou chirurgical »*, estiment les sages, ajoutant que le malade *« peut renoncer, à tout moment, à sa demande, ce qui met fin à la procédure »*.

Plusieurs saisines évoquaient du reste le caractère *« imprécis »* et *« équivoque »* des critères permettant d'accéder à l'aide à mourir. Elles estimaient également que la loi méconnaissait le principe de sauvegarde de la dignité de la personne humaine et le principe de fraternité. *« Le législateur a entendu garantir la liberté personnelle et a estimé, dans l'exercice de sa compétence, que l'institution d'un droit à l'aide à mourir, sous certaines conditions, contribue à mettre en œuvre le droit de toute personne d'avoir une fin de vie digne »*, souligne le Conseil constitutionnel.

Dans la foulée, il précise qu'il ne lui appartient pas de *« substituer son appréciation à celle du législateur sur les conditions dans lesquelles une personne demandant une aide à mourir peut avoir le droit de recourir à une substance létale en étant accompagnée, dès lors que la mise en œuvre de ce droit repose sur sa volonté libre et éclairée et est assortie de garanties appropriées »*.

Selon les sages, les dispositions permettant un accès à l'aide à mourir ne sont ni univoques ni imprécises et ne méconnaissent pas le *« principe de sauvegarde de la dignité humaine »*.

« Depuis les lois Veil, le Conseil a toujours eu plus ou moins la même position sur les questions sociétales : il estime que c'est au législateur de décider des grandes orientations », souligne Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin, cosignataire d'un recours avec des collègues de la droite et du centre. *« Mais jusqu'à présent, il avait toujours estimé que le concept de fraternité était lié à l'entraide, la protection et l'assistance ; or aujourd'hui, cette approche est absente dans la décision du Conseil*, ajoute le parlementaire, fervent opposant à cette loi. *C'est assez étonnant, alors que la fraternité est de valeur constitutionnelle et que cette question était très présente dans les recours. »*

Pierre BIENVAULT